JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 526



SOMMAIRE

* Avis d'appel à concurrence
(Page 2)

* Procès Verbal d'ouverture
(Page 63)

* Procès verbal d'attribution - Résultats d'évaluation
(Page 111)

* Avis d'attribution définitive
(Page 133)

* Autres
(Page 148)

* Addendum
(Page 157)

Parution du 20 octobre 2025

REPUBLIQUE DU BENIN



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mr Aïmanssè Iris AHLAN.-

Le Directeur National de Contrôle des Marchés Publics pi



Rubrique

Avis d'appel à concurrence

01 BP : 388
(+229) 21 30 06 56
www.cnhu-hkm.org
prmp.cnhu.hkm@gmail.com

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA

Objet : Acquisition et installation d'une colonne de coelioscopie et de laparoscopie complète y compris accessoires au profit de la Clinique Universitaire de Chirurgie Viscérale du CNHU-HKM.

Référence SIGMAP : F_DEM_105231

Avis n° 2652/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/DMDAC/STFS/SA

BON A LANCER

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert national.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Centre National Hospitalier Hubert K. MAGA (CNHU-HKM) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 19 septembre 2025, version 4.

2. Le CNHU-HKM a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer son plan de travail annuel gestion 2025 et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'**acquisition et installation d'une colonne de coelioscopie et de laparoscopie complète y compris accessoires au profit de la Clinique Universitaire de Chirurgie Viscérale du CNHU-HKM**.

3. Le CNHU-HKM sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer la colonne de coelioscopie composée d'un chariot de coelioscopie, d'un moniteur, d'une caméra UHD 4K, d'une source de lumière froide, d'un insufflateur à CO2, d'une pompe d'irrigation, d'un générateur haute fréquence et autres conformément aux spécifications techniques. Le présent marché est constitué d'un lot unique. Aucune variante ne sera acceptée.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de de Monsieur **Charbel Térance AGBODJELOU**, Personne Responsable des Marchés Publics du CNHU-HKM, Tél. : **+229 01 69 63 64 64**, mail : prmp.cnhu.hkm@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II, les matins de **8 heures à 12 heures 30**

minutes et les soirs de **14 heures à 17 heures 30 minutes**, heures de Cotonou à compter du 20/10/ 2025.

6. Le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix jours (**90**) jours calendaires au minimum et cent vingt (**120**) jours calendaires au maximum à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

Exigences	Anciennes entreprises	Entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore 3 années d'existence
1 Exigences techniques	1- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la vente des équipements médicaux clairement défini dans les statuts et/ou le RCCM. 2- Avoir effectivement exécuté avec satisfaction en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des trois (3) dernières années (2022, 2023 et 2024) et l'année en cours (2025), au moins **deux (2) marchés similaires de fournitures d'équipements médicaux**, chacun d'un montant **hors TVA** égal à : cent un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze **(101 694 915) Francs CFA**, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception signés par les personnes habilitées et assortis des contrats (page de garde, de signature et page portant le montant en copies simples). 3- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification. 4- Disposer des moyens matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification.	1- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la vente des équipements médicaux clairement défini dans les statuts et/ou le RCCM. 2- Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification. 3- Chaque membre du personnel d'encadrement devra justifier de la participation à l'exécution ou à la coordination au cours des trois (3) dernières années (2022, 2023 et 2024) et l'année en cours (2025), au moins **deux (2) marchés similaires de fournitures d'équipements médicaux**, chacun d'un montant **hors TVA** égal : cent un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze **(101 694 915) Francs CFA**. 3- Disposer des moyens matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification. BON A LANCER
2 Exigences financières	1- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024), un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à cent vingt-sept millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (**127 118 644**) Francs CFA, justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2. 2- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **quatre-vingt-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (84 745 763)** Francs CFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.	1- Les entreprises naissantes produiront le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2. 2- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant une responsabilité civile professionnelle d'un montant minimum égal à **cent trente-neuf millions huit cent trente mille cinq cent huit** (**139 830 508**) Francs CFA. 3- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de : **quatre-vingt-quatre millions sept cent quarante-cinq mille sept cent soixante-trois (84 745 763)** Francs CFA, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 20 / 10 / **2025**, les matins de **8 heures à 12 heures 30 minutes** et les après-midis de **14 heures à 17 heures 30 minutes**, heures locale (GMT + 1). Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou Tél **+229 0169636464**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par acheminement par la poste aérienne pour l'étranger et la poste nationale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (2) exemplaires physiques, à savoir, un (1) original et une (1) copie, ainsi qu'une (1) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga « CNHU HKM » avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou Bénin Tél. : **+229 0169636464**, les matins de 8 heures à 12 heures 30 minutes et les soirs de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heure locale (GMT + 1) au plus tard le 11 / 11 / **2025 à 10 heures précises**, **heure locale (GMT+1)**. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. **Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés**.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Salle de réunion de la Direction Générale du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga « CNHU-HKM » située à côté du bureau du Directeur Général du CNHU-HKM, avenue Jean Paul II, Cotonou Bénin le 11 / 11 / **2025 à 10 heures 30 minutes, heure locale (GMT + 1)**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : un million deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (**1 271 186**) de F CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (**120**) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 16/10/2025

CENTRE NATIONAL HOSPITALIER UNIVERSITAIRE Hubert K MAGA COTONOU
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Charbel Térance AGBODJELOU
Personne Responsable des Marchés Publics / CNHU-HKM

BON A LANCER

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 151 Parakou - Bénin
Tél. + 229 23 61 20 61
Email : atda.pole4@gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (Pôle 4)

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 20/10/2025

Pour les prestations de : Recrutement de quatre (04) prestataires pour l'encadrement technique des producteurs de soja dans les Pôle 2, 3, 4, 5 et 6 (Lot N° 1 à 4)

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DRCA_106638

Source de financement : *Budget National/PNDF Soja 2024 et 2025*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : *016 036001015*

4103900010000010421 6413

Octobre 2025

CHEF CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS DE L'ATDA-BDC
Chef de la Cellule

BAH CHABI YACOUBOU

CCMP-ATDA-BDC
RETRAIT BON A LANCER
. le 10/10/2025

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Programme National de Développement de la Filière Soja
Objet : Recrutement de quatre (04) prestataires pour l'encadrement technique des producteurs de soja dans les Pôle 2, 3, 4, 5 et 6 (Lot N° 1 à 4)

Référence du marché : PI_DRCA_106638
Avis N°024/.25/MAEP/DG_ATDA-BDC/PRMP/S-PRMP du..20/10/2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics version N°2 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 publié sur le portail web des marchés publics le 24 juin 2025.
2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 *a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget* des fonds du Budget National (**PNDF Soja 2024 et 2025**), afin de financer le Programme National de Développement de la Filière Soja prioritaires, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le Recrutement de quatre (04) prestataires pour l'encadrement technique des producteurs de soja dans les Pôle 2, 3, 4, 5 et 6 (Lot N° 1 à 4).
3. Les prestations comprennent la préparation de la mission, la phase de diagnostic et de constitution de groupes d'accompagnement (UCA) ; la mise en œuvre des plans d'accompagnement des groupes (UCA et/ou individuels (CE), l'évaluation par campagne et la capitalisation puis la clôture de la mission. La durée d'exécution est de huit (08) mois pour chaque lot couvrant les campagnes 2025-2026. Les prestations sont en quatre (04) lots répartis comme suit :
   - Lot N° 1 : « Recrutement d'un (01) prestataire (OPA/ONG) pour l'encadrement technique des producteurs de soja dans les communes de Kérou, Péhunco, Kouandé et Bémbéréké » ;
   - Lot N°2 : « Recrutement d'un (01) prestataire (OPA/ONG) pour l'encadrement technique des producteurs de soja dans les communes de Boukombé, Cobly et Matéri » ;
   - Lot N°3 : « Recrutement d'un (01) prestataires (OPA/ONG) pour l'encadrement technique des producteurs de soja dans les communes de N'Dali, Tchaourou, Pèrèrè, Glazoué, Dassa-Zoumé et Savalou » ;

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

- Lot N°4 : « Recrutement d'un (01) prestataire (OPA/ONG) pour l'encadrement technique des producteurs de soja dans les communes de Zakpota, Lalo, Kétou, Pobè, Adja-Ouèrè, Sakété et Ifangnin ».

Chaque lot est indivisible. Les candidats peuvent soumissionner pour tous les lots. Ils peuvent être également présélectionnés sur plusieurs lots s'ils remplissent les critères du lot, mais aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un lot.

4. Le délai de réalisation de la mission est de huit (08) mois pour chaque lot.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités de l'OPA/ONG en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales de l'OPA/ONG dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques de l'OPA/ONG dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale de l'OPA/ONG, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats d'au moins cinq (05) et d'au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie **par lot** par l'autorité contractante. Cette liste restreinte par lot doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et des candidats seront sélectionnés par la méthode de : **sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC)**.
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte à l'issue de cette relance, la liste restreinte est constituée quel que soit le nombre de candidatures conformément à

l'alinéa 3 de l'article 36 de la Loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.

La présélection sera faite par lot.

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Pour chaque lot

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités de l'OPA/ONG en relation avec le domaine des prestations	[10]	▪ Etre une ONG ou une OPA= 05 points ▪ Etre agréée pour l'exercice du Conseil Technique Spécialisé en production végétale (CT-PV critères éliminatoires) en clientèle privée = 05 points. ▪ Le défaut de l'agrément pour l'exercice du conseil agricole en clientèle privée au Bénin est éliminatoire.	Inscription du domaine ou de la spécialité sur l'acte de création publié sur le Journal officiel ; Autorisation ou agrément d'exercer le Conseil agricole délivré par le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pèche en République du Bénin en cours de validité
2. Nombre d'expériences générales de l'OPA/ONG dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours.	[25]	▪ Aucune expérience dans le Conseil agricole = 00 point ; ▪ Deux expériences de conseil technique spécialisé avec un dispositif de conseillers agricoles = 25 points à raison de 12,5 points par expérience.	• ***Pour les anciennes ONG/OPA*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les ONG/OPA naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Les preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement.
3. Nombre d'expériences spécifiques de l'OPA/ONG dans le	[50]	▪ Aucune expérience dans le Conseil Agricole = 00 point ; ▪ Quatre (04) références	• ***Pour les anciennes OPA/ONG*** Copies légalisées des attestations de bonne fin

domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours.		techniques en matière de mise en œuvre du Conseil Technique en Production Végétale (CT-PV) aux producteurs de soja = 50 points à raison de 12,5 points par référence ;	d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les OPA/ONG naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Les pièces légalisées des attestations de travail ou de service fait du personnel d'encadrement.
4. Organisation technique et managériale de l'OPA/ONG	[05]	▪ Absence d'une organisation technique et managériale du candidat = 00 point ; ▪ Présentation de l'organisation du candidat = 3 points. ▪ Présentation de l'organigramme du candidat = 2 points	Note de présentation de l'OPA/ONG et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	▪ Absence de la liste du personnel = 00 point ; ▪ Une liste de personnel comportant : - Un Superviseur de niveau BAC+5 en Agronomie, Gestion des exploitations agricoles, vulgarisation et conseil agricole, en production végétale ou diplôme équivalent avec deux (02) ans d'expérience dans le domaine du conseil/vulgarisation agricole = 4 points ; - Quatre (04) conseillers agricoles pour les lots 1 et 4, trois (03) conseillers agricoles pour le lot2 et cinq (05) conseillers agricoles pour le lot3, de niveau DEAT ou BAC+3 en Agronomie option Production végétale ou Gestion des exploitations agricoles, de l'agroéconomie, de vulgarisation et conseil agricole, ou diplôme équivalent avec 3 ans d'expériences pour	Liste du personnel, copie simple des diplômes et attestation de travail

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

		le DEAT et 2 ans d'expérience pour la licence soit six (06) points pour chaque liste de conseillers agricoles.	
TOTAL	[100]		

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

La note minimale requise pour être présélectionné est **de soixante-dix (70) points** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, l'OPA/ONG ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne responsable des marchés publics de l'ATDA pôle 4**; *E-mail : prmpatda4@gmail.com* et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4** de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heures locales tous les jours ouvrables.

    Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts (voir format en annexe) dûment signée par le candidat en y précisant le lot pour lequel ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 20/10/2025 ..... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'**Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4, Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4 Tél : 23 61 20 61 / 66 43 99 45** ;E-mail : prmpatda4@gmail.com. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par **la poste ou DHL**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF

accessible en **fichier unique**, à l'adresse ci-après : **Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4**

Tél : 23 61 20 61 / 66 43 99 45 ;E-mail : prmpatda4@gmail.com

Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics ;

au plus tard le ...03/11/2025.....à 10h00 heure locale **(GMT+1)**.

Les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les identifications suivantes:

- ✓ Enveloppe intérieure portant les mentions suivantes :
  - Raison Sociale et adresse du Soumissionnaire ;
  - « Recrutement de quatre (04) prestataires pour l'encadrement technique des producteurs de soja dans les Pôle 2, 3, 4, 5 et 6 (Lot N° 1 à 4) (lot N°.....) ».
- ✓ Enveloppe extérieure qui portera exclusivement les mentions suivantes :
  - « Recrutement de quatre (04) prestataires pour l'encadrement technique des producteurs de soja dans les Pôle 2, 3, 4, 5 et 6 (Lot N° 1 à 4) (lot .....)».
  - Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DRCA_106638.

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

Attention : Personne Responsable des Marchés Publics
« A n'ouvrir qu'en séance. »

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus, de même qu'une offre incomplète ou partielle, quel qu'en soit le format de présentation, une clé USB qui ne s'ouvre pas, est éliminatoire.

Les candidatures qui ne parviendront pas aux dates et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Petite salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 sise au 1er étage de l'immeuble annexe de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61/ 66 43 99 45, le ...03/11/2025.....à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).**

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

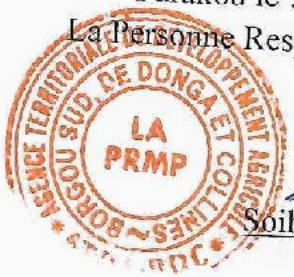
Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05 jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Parakou le 20/10/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics



Soihabirou BARIZI

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 151 Parakou - Bénin
Tél. +229 23 61 20 61
Email : atda.pole4@gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (Pôle 4)

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 20/10/2025

Pour les prestations de : Recrutement *de prestataires pour la délivrance du conseil technique spécialisé (CTS) au profit des producteurs/ transformateurs de manioc dans les PDA 4, 6 et 7 (Lot N° 1 et 2) (accord cadre à bon de commande sur trois ans)*

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DRCA_106598

Source de financement : *Budget National/PNDF Manioc 2024 et 2025*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : *016 036001015*

4103900010000010421 6413

CELLULE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS DE L'ATDA-BDC * CHEF CELLULE
Chef de la Cellule

Octobre 2025

BAH CHABI YACOUBOU

CCMP-ATDA-BDC
RETRAIT BON A LANCER
10/10/2025

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Programme National de Développement de la Filière Manioc
Objet : Recrutement des prestataires pour la délivrance du conseil technique spécialisé (CTS) au profit des producteurs/ transformateurs de manioc dans les PDA 4, 6 et 7 (Lot N° 1 et 2) (accord cadre à bon de commande sur trois ans)

Référence du marché : PI_DRCA_106598
Avis N°023/.25/MAEP/DG_ATDA-BDC/PRMP/S-PRMP du..20/10/2025.....

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics version N°2 de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 publié sur le portail web des marchés publics le 24 juin 2025.
2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 4 *a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget* des fonds du Budget National (**PNDF Manioc 2024 et 2025**), afin de financer le Programme National de Développement des Filières conventionnelles, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles pour le Recrutement des prestataires pour la délivrance du conseil technique spécialisé (CTS) au profit des producteurs/ transformateurs de manioc dans les PDA 4, 6 et 7 (Lot N° 1 et 2) (accord cadre à bon de commande sur trois ans).
3. Les prestations comprennent la préparation de la mission, la phase de diagnostic et de constitution de groupes d'accompagnement (UCA) ; la mise en œuvre des plans d'accompagnement des groupes (UCA et/ou individuels (CE), l'évaluation par campagne et la capitalisation puis la clôture de la mission. La durée d'exécution est de trois (33) mois pour chaque lot couvrant les campagnes 2025-2026, 2026-2027 et 2027-2028. Les prestations sont en deux (02) lots répartis comme suit :
   - Lot N° 1 : « Recrutement des prestataires pour la délivrance du conseil technique spécialisé (CTS) au profit des producteurs/ transformateurs de manioc dans les communes de Bantè, Dassa-Zoumé et Glazoué » ;
   - Lot N°2 : « Recrutement de prestataire pour la délivrance du conseil technique spécialisé (CTS) au profit des producteurs/ transformateurs de manioc dans les communes de Kétou, Adja-Ouèrè et Zè ».

Chaque lot est indivisible. Les candidats peuvent soumissionner pour tous les lots. Ils peuvent être également présélectionnés sur plusieurs lots s'ils remplissent les critères du lot, mais aucun soumissionnaire ne sera attributaire de plus d'un lot.

4. Le délai de réalisation de la mission est de trente-trois (33) mois à raison de onze (11) mois pour chaque lot par an.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités de l'OPA/ONG en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales de l'OPA/ONG dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques de l'OPA/ONG dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale de l'OPA/ONG, liste du personnel professionnel à affecter à la mission).. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats d'au moins cinq (05) et d'au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie **par lot** par l'autorité contractante. Cette liste restreinte par lot doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et des candidats seront sélectionnés par la méthode de : **sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).**
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte à l'issue de cette relance, la liste restreinte est constituée quel que soit le nombre de candidatures conformément à l'alinéa 3 de l'article 36 de la Loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.

La présélection sera faite par lot.

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Pour chaque lot

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités de l'OPA/ONG en relation avec le domaine des prestations	[10]	▪ Etre une ONG ou une OPA= 05 points ▪ Etre agréée pour l'exercice du conseil agricole en clientèle privée au Bénin en Conseil Technique en production Végétale et en conseil Technique Post-récolte (Transformation et conservation) = 05 points. ▪ Le défaut de l'agrément pour l'exercice du conseil agricole en clientèle privée au Bénin est éliminatoire.	Inscription du domaine ou de la spécialité sur l'acte de création publié sur le Journal officiel ; Autorisation ou agrément d'exercer le Conseil agricole délivré par le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pèche en République du Bénin en cours de validité
2. Nombre d'expériences générales de l'OPA/ONG dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours.	[25]	▪ Aucune expérience dans le Conseil agricole = 00 point ; ▪ Deux expériences de conseil technique spécialisé avec un dispositif de conseillers agricoles = 25 points à raison de 12,5 points par expérience.	• ***Pour les anciennes ONG/OPA*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les ONG/OPA naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Les preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement.
3. Nombre d'expériences spécifiques de l'OPA/ONG dans le domaine des prestations au cours	[50]	▪ Aucune expérience dans le Conseil Agricole = 00 points ; ▪ Avoir exécuté au moins un marché de mise en œuvre du conseil technique spécialisé	• ***Pour les anciennes OPA/ONG*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants

CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER

des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours.		en production végétale à l'endroit des producteurs de manioc avec un dispositif de conseillers agricoles = 25 points ; ▪ Avoir exécuté au moins un marché de mise en œuvre du conseil technique post-récolte (transformation) à l'endroit des transformateurs de manioc avec un dispositif de conseillers agricoles = 25 points ;	(copies simples) • ***Pour les OPA/ONG naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Les preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement.
4. Organisation technique et managériale de l'OPA/ONG	[05]	▪ Absence d'une organisation technique et managériale du candidat = 00 points ; ▪ Présentation de l'organisation du candidat = 3 points. ▪ Présentation de l'organigramme du candidat = 2 points	Note de présentation de l'OPA/ONG et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	▪ Absence de la liste du personnel = 00 points ; ▪ Une liste de personnel comportant : - un Superviseur de niveau BAC+5 en Agronomie, en gestion des exploitations agricoles, vulgarisation et conseil agricole, en production végétale ou tout autre diplôme ou équivalent avec au moins deux (02) ans = 4 points ; - Trois (03) conseillers agricoles de niveau DEAT ou d'une Licence (BAC+3) en Agronomie option Production végétale avec spécialité transformation des produits agricoles) ou Gestion des exploitations agricoles, de l'agroéconomie, de la vulgarisation et conseil agricole ou tout autre diplôme	CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER Liste du personnel, copie simple des diplômes et attestation de travail

		équivalent avec au moins trois (03) ans d'expériences pour le DEAT et 2 ans d'expérience pour la licence dans l'accompagnement des producteurs sur le CTS (CT-PV et CT-Post récolte/transformation = 2 points par conseiller agricole soit six (06) points au total ;	CCMP-ATDA-BDC BON A LANCER
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est **de soixante-dix (70) points** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, l'OPA/ONG ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Personne responsable des marchés publics de l'ATDA pôle 4**; *E-mail :* prmpatda4@gmail.com et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : **Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4** de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heures locales tous les jours ouvrables.

    Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts (voir format en annexe) dûment signée par le candidat en y précisant le lot pour lequel ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 20/10/2025 ..... Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'**Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4, Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA pôle 4 Tél : 23 61 20 61 / 66 43 99 45** ;E-mail : prmpatda4@gmail.com. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par **la poste ou DHL**. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF accessible en **fichier unique**, à l'adresse ci-après : **Agence Territoriale de Développement Agricole du Pôle 4**

Tél : 23 61 20 61 / 66 43 99 45 ;E-mail : prmpatda4@gmail.com
Bureau : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics ;

au plus tard le 03/11/2025 à 10h00 heure locale **(GMT+1)**.

Les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les identifications suivantes:

- ✓ Enveloppe intérieure portant les mentions suivantes :
  - Raison Sociale et adresse du Soumissionnaire ;
  - « Recrutement des prestataires pour la délivrance du conseil technique spécialisé (CTS) au profit des producteurs/ transformateurs de manioc dans les PDA 4, 6 et 7 (Lot N° 1 et 2) (accord cadre à bon de commande sur trois ans) (lot N° ..... à préciser) ».
- ✓ Enveloppe extérieure qui portera exclusivement les mentions suivantes :
  - « Recrutement des prestataires pour la délivrance du conseil technique spécialisé (CTS) au profit des producteurs/ transformateurs de manioc dans les PDA 4, 6 et 7 (Lot N° 1 et 2) (accord cadre à bon de commande sur trois ans) (lot N° ..... à préciser)».
  - Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DRCA_106598.

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

Attention : Personne Responsable des Marchés Publics
« A n'ouvrir qu'en séance. »

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêts suivant les modalités prévues ci-dessus, de même qu'une offre incomplète ou partielle, quel qu'en soit le format de présentation, une clé USB qui ne s'ouvre pas, est éliminatoire.

Les candidatures qui ne parviendront pas aux dates et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Petite salle de Réunion de la Direction Générale de l'ATDA Pôle 4 sise au 1er étage de l'immeuble annexe de la Direction Générale de l'ATDA Pôle**

CCMP-ATDA-BDC
BON A LANCER

4 à Parakou, Quartier Ladji Farani, Tél : 23 61 20 61/ 66 43 99 45, le 03/11/2025 **à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).**

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05 jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Parakou le 20/10/2025

La personne responsable des marchés publics

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE SUD DE BORGOU ET COLLINES ATDA-BDC LA PRMP

Soihabirou BARIZI

Société de Radio et de Télévision du Bénin SA

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offre ouvert national

Avis : AOON N° DAC- 010/SRTB/DG/PRMP/SP-PRMP du 30/09/2025

Objet : Contractualisation avec un prestataire pour la diffusion en Bandes Ku des programmes des médias au profit de la SRTB SA (accord-cadre à marchés subséquents sur 3 ans).

13/10/25
BON A LANCER

Référence du DAO : SIGMaP N° S_DT_112797

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société de Radio et de Télévision du Bénin publié sur le portail web des marchés publics, le vendredi 12 Septembre 2025.
2. **La Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA** a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds sur financement autonome, afin de financer ses besoins en services, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'accord-cadre relatif à **la contractualisation avec un prestataire pour la diffusion en Bandes Ku des programmes des médias au profit de la SRTB SA.**
3. **La Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA** sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour **la contractualisation avec un prestataire pour la diffusion en Bandes Ku des programmes des médias au profit de la SRTB SA.**

   Les prestations sont en lot unique et ne feront en aucun cas l'objet de sous-traitance. Il est à préciser que les variantes ne sont pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : **Société de Radio et de Télévision du Bénin SA** et précisément auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics sise à la Direction des Relations Publiques,** Monsieur **Guy-Gaétan M. TESSY,** Mobile : 01 978 915 56, e-mail : guy.tessy@srtb.bj et prendre connaissance des documents du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SRTB SA, au 1er étage, Bureau 130 de la Direction des Relations publiques,** tous les jours ouvrables, de **08h00 à 12h30 dans la matinée et de 14h00 à 17h30 dans l'après-midi, « heures locales, UTC+1 ».**

6. **Les exigences en matière de qualification sont :**

13/10/25

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences** :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de la diffusion par satellite en bande Ku des programmes audiovisuels justifiée par un registre de commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire ou distributeur ;
- être capable de fournir la capacité requise en bande Ku pour la diffusion des programmes audiovisuels ;
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (05) années dans le domaine de la diffusion par satellite des programmes audiovisuels ;
- Justifier de la détention d'une flotte de plus de dix (10) satellites en exploitation ;
- Fournir la preuve d'au moins deux (02) satellites en service, couvrant le Bénin et les zones indiquées dans les spécifications techniques ;
- Disposer d'un support technique disponible 24h/24 et 7j/7 ;
- Disposer de son propre NOC ayant en redondance un autre installé sur un site différent.
- Disposer d'une équipe dont les qualifications et expériences requises sont détaillées au **point 5** de la sous-section C : Critères d'évaluation et de qualification.
- Disposer des matériels requis listé au **point 6** de la sous-section C : Critères d'évaluation et de qualification ;
- Avoir réalisé et exécuté de façon satisfaisante au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année 2025, le cas échéant, deux (02) marchés similaire pour une valeur cumulée hors taxes d'au moins égale à **cent vingt-trois millions trois cent mille (123 300 000) FCFA** et de la nature du marché établie en prestation de diffusion en

Bandes Ku des programmes des médias, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution. Ces attestations sont appuyées de contrats ou bons de commandes (page de garde + page de signature), en copies simples.

13/10/25

BON A LANCER

➢ **Exigences financières** :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant hors taxes d'au moins égal à **deux cent quarante-six millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent vingt-quatre (246 585 924) FCFA** justifié par les états financiers des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) certifiés par un membre de l'ordre des experts comptables et un comptable agréé portant la mention DGI (copie originale ou légalisée de la page portant les deux mentions) ;
- Fournir une attestation de capacité financière d'au moins égale à **treize millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent dix-huit (13 699 218) FCFA** délivrée par une banque ou institution financière agréée au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celle qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de la diffusion par satellite en bande Ku des programmes audiovisuels justifiée par un registre de commerce, les statuts ou l'acte de concessionnaire ou distributeur ;
- être capable de fournir la capacité requise en bande Ku pour la diffusion des programmes audiovisuels ;
- Justifier de la détention d'une flotte de plus de dix (10) satellites en exploitation ;
- Fournir la preuve d'au moins deux (02) satellites en service, couvrant le Bénin et les zones indiquées dans les spécifications techniques ;
- Disposer d'un support technique disponible 24h/24 et 7j/7 ;
- Disposer de son propre NOC ayant en redondance un autre installé sur un site différent.
- Disposer d'une équipe dont les qualifications et expériences requises sont détaillées au point 5 de la sous-section C : Critères d'évaluation et de qualification.
- Disposer des matériels requis listé au point 6 de la sous-section C : Critères d'évaluation et de qualification.

➢ **Exigences financières :**

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises nouvellement créées et pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels spécifiques au marché en cours de validité d'un montant d'au moins égal à **deux cent quatre-vingt-onze millions (291 000 000) FCFA** pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence ;
- Fournir une attestation de capacité financière d'au moins égale à **treize millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent dix-huit (13 699 218) FCFA** délivrée par une banque ou institution financière agréée au Bénin.

13/10/25
BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation de l'accord-cadre est défini pour une période de trente-six (36) mois et les modalités de sa mise en œuvre sont celles relatives à l'émission de contrat annuel subséquent durant toute la durée de l'accord-cadre.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du 20/10/**2025**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat permanent des marchés publics de la SRTB SA, Bureau 130, 1er étage de la Direction des Relations publiques**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par le mode d'acheminement souhaité ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

   Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une unique enveloppe extérieure conformément aux dispositions des IC 22.2(b), « Remise des offres et ouverture des plis », de la Section B : Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres

(DPDAO), au plus tard le 17/11/2025 **à 10 heures 00 mn, « heures locales, UTC+1 ». Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'adresse ci-dessus citée, précisément dans la salle de réunion située au 1er étage de l'immeuble de la Direction des Relations publiques, **le** 17/11/**2025 à 10 heures 30 minutes, « heure locale : UTC+1 ».**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux millions quatre cent soixante-cinq mille huit cent cinquante-neuf (2 465 859) francs CFA.**

    En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 17/10/ **2025**

CCMP / Srtb
VALIDÉ
Visa 13/10/25

Guy-Gaétan M. TESSY
La Personne Responsable des Marchés Publics/SRTB SA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet	:	Projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changement Climatiques dans la Basse Vallée du fleuve Mono (PAHA-ACC_BVM)
Objet	:	Recrutement d'un consultant pour l'ingénierie sociale du Projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changements Climatiques dans la Basse et Vallée du fleuve Mono (PAHA-BVM)
Référence SIGMAP	:	PI_PAHA-BVM_102094
AVIS	:	N° ..0009../2025/SoBAA/PRMP/DDA/RDD/PAHA-ACC-BVM/SP-PRMP du 14/10/2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise de Aménagements Agricoles (SoBAA) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 25 mars 2025.
2. La Société Béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA S.A.) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de la Banque Arabe pour le Développement Economique (BADEA), afin de financer le Projet d'Aménagement Hydro-Agricole et d'Adaptation aux Changement Climatiques dans la Basse Vallée du fleuve Mono (PAHA-ACC-BVM), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un consultant pour l'ingénierie sociale dudit projet.
3. Les prestations consistent à assurer la conduite de l'ingénierie sociale relative aux travaux d'aménagement de 1500 ha de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau sur deux (02) périmètres dans les Communes d'Athiémé (Site d'Athiémé) et de Grand-Popo (Site de Sazué), ainsi que de construction de cent (100) étangs piscicoles et des infrastructures connexes.
4. Le délai de réalisation de la mission est de quarante-cinq (45) mois soit trois (03) ans et neuf (09) mois.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils

sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations **en ne dépassant pas quinze (15) pages**. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats d'au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. **Cette liste restreinte est limitée aux consultants arabes ou africains et/ou groupements de consultants arabo-africains conformément aux procédures de la BADEA** et doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte[1].

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

[1] La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale requise

N°	Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1.	Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	Être un bureau d'études ou une ONG spécialisée ou un consortium de bureaux d'études spécialisé en ingénierie sociale ou un consortium mixte ONG et bureau d'études : **05 points** Avoir au moins dix (10) ans d'expériences dans le domaine : **05 points**	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2.	Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernière années	[25]	Expérience du Consultant dans le domaine de la mise en œuvre de PAR au cours des dix (10) dernières années : **09 points** à raison de 03 points par expérience Expérience du Consultant dans le domaine de gestion des opérations de remembrement au cours des dix (10) dernières années : **08 points** à raison de 04 points par expérience Expérience du Consultant dans le domaine de mise en place et renforcement des associations des usagers de l'eau au cours des dix (10) dernières années : **08 points** à raison de 04 points par expérience	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
3.	Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des Dix (10) dernières années	[50]	Expérience du consultant dans des missions de prestations en ingénierie sociale de projets financés par les PTF (BAD, BM, BID, BADEA etc.) : **50 points** à raison de 10 points par expérience	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats

				correspondants (copies simples)
4.	Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	-Présentation du cabinet : 03 points - Organigramme de la structure : 02 points	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
5.	Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	Disposer au sein de l'équipe managériale du consultant - d'un spécialiste en sociologie rurale (sociologue, socio économiste, économiste environnementaliste, développement rural) : 03 points - d'un expert foncier rural (droit foncier, aménagement du territoire ou discipline connexe) : 02 points - d'un spécialiste genre / inclusion sociale (sciences sociales, développement rural, sociologie, anthropologie, socio-économie): 02 points - d'un spécialiste en renforcement des capacités (sciences sociales, développement rural, agro économie, économie communautaire): 02 points - de trois (03) animateurs communautaires (sociologie, socio-économie, développement rural, agronomie, agro-économie, gestion de projet, planification ou domaines connexes) : 01 point	Liste du personnel datée, signée et cacheté, copie simple des diplômes et CV
	Total	100 points		

La note minimale requise pour être présélectionné est de 75 et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA S.A.) sise à Cadjehoun1 Cotonou, au 2ème étage Palier extreme gauche de l'escalier Parcelle E Ilot 1159 M CHITOU Moulikatou Adouny Tél. +229 01 55 80 26 55; Email : procurement.sobaa@arisenet.com et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics tous les jours ouvrables de 08 heures 30 minutes à 13 heures les matinées et de 14 heures à 17 heures 30 minutes les après-midis.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 15/10/2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sise à Cadjehoun1 Cotonou, au 2ème étage Palier extrême gauche de l'escalier Parcelle E Ilot 1159 M CHITOU Moulikatou Adouny Tél. +22901 55 80 26 55; Email : procurement.sobaa@arisenet.com . **Ce dossier peut être obtenu par voie électronique.**

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA S.A.) sise à Cadjehoun1 Cotonou, au 2ème étage Palier extreme gauche de l'escalier Parcelle E Ilot 1159 M CHITOU Moulikatou Adouny**; Tél : +229 01 55 80 26 55 Email : ronald.hounsonlon@arisenet.com en copie guaben.tossou@arisenet.com medard.soyonon@arisenet.com au plus tard le 30/11/2025 à 10 Heures 00 (GMT+1).

14. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent

être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Société Béninoise des Aménagements Agricoles (SoBAA S.A.) sise à Cadjehoun1 Cotonou, au 2ème étage Palier extrême droit de l'escalier Parcelle E Ilot 1159 M CHITOU Moulikatou Adouny le même jour à 10heures30 minutes (heure locale : GMT+1)**

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SoBAA S.A. doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) /deux (02) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure de la SoBAA pour ampliation.

SoBAA
Personne Responsable des Marchés Publics
Tél : +229 01 55 80 26 55

Ronald Dieu-Donné HOUNSONLON
Personne Responsable des Marchés Publics de la SoBAA S.A.

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DU BENIN

01 BP : 925 COTONOU
TEL : +229 21 30 19 96
+229 21 30 11 06
www.interieur.gouv.bj

Section 0. Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : **Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique**

Objet : **Entretien et réparation des installations électriques, groupes électrogènes au profit de la DPAF, de la DGPR, de l'ENSP, de l'ENBAP et de la DEI par accord-cadre triennal à bons de commande**

Référence SIGMaP : **S_DPAF_107397**

Avis N° : ..005...../MISP/PRMP/SP-PRMP du..17...../...10.../.2025

Identification de la procédure : **Appel d'offres Ouvert National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics deuxième version du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique publié sur le portail web des marchés publics le 1er septembre 2025.

2. Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer l'entretien de ses installation et équipements, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'**entretien et réparation des installations électriques, groupes électrogènes au profit de la DPAF, de la DGPR, de l'ENSP, de l'ENBAP et de la DEI par accord-cadre triennal à bons de commande.**

3. Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services suivants : procéder à l'entretien périodique et à la réparation en cas de panne des installations électriques et groupes électrogènes. Le présent accord-cadre est constitué de **cinq (05) lots** répartis comme suit :

   Lot 1 : Entretien et réparation des installations électriques et groupes électrogènes de la DGPR, de l'ENBAP et de l'ENSP ;

   Lot 2 : Entretien et réparation des installations électriques et groupes électrogènes de la DEI ;

   Lot 3 : Entretien et réparation des installations électriques des bâtiments de l'ex Primature, de Guincomey et de l'Océan 2 ;

Lot 4 : Entretien et réparation des installations électriques des bâtiments de l'Océan 1, de GIZ et de l'ex CIME ;

Lot 5 : Maintenance et réparation des groupes électrogènes du MISP sur les sites de l'ex Primature, de Guincomey et de l'Océan 1, de l'Océan 2, de GIZ et de l'ex CIME.

Un candidat peut soumissionner à tous les lots et peut en être attributaire s'il justifie des qualifications requises.

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur deux (02) ou plusieurs lots ne pouvant lui être attribués à la fois, on lui attribuera le(s) lot(s) sur lequel (lesquels) l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire de **trois (03) ans non renouvelables, qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs au fur et à mesure de l'expression des besoins** sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Aucune variante ne pourra être prise en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la : : **Personne Responsable de Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ; Email :** matokpo@gouv.bj, Tél : 01 21 30 19 96 et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au : **Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable de Marchés Publics sis à l'ex-cime Littoral, rue derrière la Direction de l'Emigration et de l'Immigration de 08 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi, heures locales, GMT+1, tous les jours ouvrables.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Exigences techniques et expériences** :

- être une société exerçant dans le domaine des BTP ou des activités d'électricité, justifié par l'inscription au registre de commerce et/ou dans les statuts de l'entreprise.

  NB : Les domaines d'activité tels que divers ou autres prestations ne seront pas prises en compte.

- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, et 2024) et de l'année

en cours, au moins **deux (02) marchés de réalisation et/ou d'entretien et/ou de réparation d'installations électriques et/ou de groupes électrogènes,** de montant minimum égal à **treize millions (13 000 000) francs CFA HTVA, chacun** pour **le lot 1, onze millions (11 000 000) francs CFA HTVA, chacun** pour **le lot 2, dix-huit millions cinq cent mille (18 500 000) francs CFA HTVA, chacun** pour **le lot 3, douze millions (12 000 000) francs CFA HTVA, chacun** pour **le lot 4, et quinze millions cinq cent mille (15 500 000) francs CFA HTVA, chacun** pour **le lot 5,** , justifiés par les originaux ou les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception doivent être appuyés des copies des contrat y afférents (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ;

NB : L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de chaque pièce fournie pour prouver l'exécution de prestations similaires.

- disposer **par lot d'un personnel clé** ayant les qualifications ci-après:
  - **un (01) conducteur des travaux**, titulaire d'une licence professionnelle en génie électrique option électricité bâtiment avec trois (03) ans d'expérience globale dans le domaine de l'électricité et une (01) expérience dans le domaine de réalisation et/ou d'entretien et/ou de réparation d'installations électriques et/ou de groupes électrogènes ;
  - **deux (02) chefs d'équipe**, titulaires du DT en électricité ou BAC F3 option électricité bâtiment avec trois (03) ans d'expérience globale dans le domaine de l'électricité et une (01) expérience dans le domaine de réalisation et/ou d'entretien et/ou de réparation d'installations électriques et/ou de groupes électrogènes ;
  - **un (01) spécialiste en mécanique,** titulaires d'un CAP en mécanique ou d'un certificat de qualification aux métiers (CQM), option mécanique automobile ou d'un diplôme de fin d'apprentissage en mécanique automobile, avec trois (03) ans d'expérience globale le domaine de l'électricité et une (01) expérience dans le domaine de réalisation et/ou d'entretien et/ou de réparation d'installations électriques et/ou de groupes électrogènes.

NB :

1- Le candidat fournira la liste du personnel en y joignant les copies légalisées des diplômes, les originaux ou copies légalisées des attestations de travail, les curricula vitae signés par le personnel exigé ainsi que les copies simples de leurs pièces d'identité nationale en cours de validité comme preuves des qualifications et des références professionnelles.

2- Les expériences globales s'apprécieront à partir de la date de délibération ou de l'obtention des diplômes ou à défaut, la date de signature ou de délivrance du diplôme.

3- Les expériences similaires doivent être mentionnées dans les attestations de travail.

- disposer **par lot** des **matériels suivants** :
  - un (01) véhicule de liaison ;
  - une (01) échelle de 12 mètres ;

- un (01) escabeau ;
- une (01) caisse à outils pour électricien ;
- cinq (05) gilets de sécurité Fluo ;
- cinq (05) paires de chaussures de chantier ;
- cinq (05) paires de gants de chantier ;
- cinq (05) casques de chantier.

NB : Le candidat fournira la liste des matériels en y joignant les preuves de propriété (copies légalisées de factures d'achat, carte grise) ou de location ou de promesse de location accompagnées des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels.

- **Exigences financières** :
  - avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, ligne de crédit autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de **un million quatre cent quinze mille sic cent soixante-dix-huit (1 415 678) francs CFA pour le lot 1, un million cent vingt-neuf mille neuf cent quarante-quatre (1 129 944) francs CFA pour le lot 2, deux millions quarante-huit mille vingt-trois (2 048 023) francs CFA pour le lot 3, un million deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (1 271 186) francs CFA pour le lot 4 et un million six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (1 694 915) francs CFA pour le lot 5**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin à l'exception des institutions de microfinances;
  - avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires annuel moyen de **trente-et-un millions huit cent cinquante-deux mille sept cent cinquante-cinq (31 852 755) francs CFA pour le lot 1, vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (25 423 729) francs CFA pour le lot 2, quarante-six millions quatre-vingt mille cinq cent dix (46 080 510) francs CFA pour le lot 3, vingt-huit millions six cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (28 601 695) francs CFA pour le lot 4 et trente-huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (38 135 594) francs CFA pour le lot 5**, justifié par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 point 1.

NB: Les critères financiers susmentionnés sont cumulatifs.

b) <u>Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence</u>

- **Exigences techniques et expériences** :
  - être une société exerçant dans le domaine des BTP ou des activités d'électricité, justifié par l'inscription au registre de commerce et/ou dans les statuts de l'entreprise.

  NB : Les domaines d'activité tels que divers ou autres prestations ne seront pas prises en compte.
  - disposer **par lot d'un personnel** ayant les qualifications ci-après:
    - **un (01) personnel d'encadrement**, titulaire d'une licence professionnelle en génie électrique option électricité bâtiment avec cinq (05) ans d'expérience globale dans le domaine de l'électricité et deux (02) expériences dans le domaine de réalisation et/ou d'entretien et/ou de réparation d'installations électriques et/ou de

groupes électrogènes.

- **un personnel clé composé de :**

➢ **un (01) conducteur des travaux**, titulaire d'une licence professionnelle en génie électrique option électricité bâtiment avec cinq (05) ans d'expérience globale dans le domaine de l'électricité et deux (02) expérience dans le domaine de réalisation et/ou d'entretien et/ou de réparation d'installations électriques et/ou de groupes électrogènes ;

➢ **deux (02) chefs d'équipe**, titulaires du DT en électricité ou BAC F3 option électricité bâtiment avec cinq (05) ans d'expérience globale dans le domaine de l'électricité et deux (02) expérience dans le domaine de réalisation et/ou d'entretien et/ou de réparation d'installations électriques et/ou de groupes électrogènes ;

➢ **un (01) spécialiste en mécanique**, titulaires d'un CAP en mécanique ou d'un certificat de qualification aux métiers (CQM), option mécanique automobile ou d'un diplôme de fin d'apprentissage en mécanique automobile, avec cinq (05) ans d'expérience globale dans le domaine de l'électricité et deux (02) expérience dans le domaine de réalisation et/ou d'entretien et/ou de réparation d'installations électriques et/ou de groupes électrogènes.

NB :

1- Le candidat fournira la liste du personnel en y joignant les copies légalisées des diplômes, les originaux ou copies légalisées des attestations de travail, les curricula vitae signés par le personnel exigé ainsi que les copies simples de leurs pièces d'identité nationale en cours de validité comme preuves des qualifications et des références professionnelles.

2- Les expériences globales s'apprécieront à partir de la date de délibération ou de l'obtention des diplômes ou à défaut, la date de signature ou de délivrance du diplôme.

3- Les expériences similaires doivent être mentionnées dans les attestations de travail.

- disposer **par lot** des **matériels suivants** :
  - un (01) véhicule de liaison ;
  - une (01) échelle de 12 mètres ;
  - un (01) escabeau ;
  - une (01) caisse à outils pour électricien ;
  - cinq (05) gilets de sécurité Fluo ;
  - cinq (05) paires de chaussures de chantier ;
  - cinq (05) paires de gants de chantier ;
  - cinq (05) casques de chantier.

NB : Le candidat fournira la liste des matériels en y joignant les preuves de propriété (copies légalisées de factures d'achat, carte grise) ou de location ou de promesse de location accompagnées des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels.

- **Exigences financières** :
  - fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels (responsabilité civile chef d'entreprise) couvrant le marché à hauteur de **vingt-huit millions trente mille quatre cent vingt-quatre (28 030 424) francs CFA pour le lot 1,** de **vingt-deux millions**

trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-et-un (22 372 881) francs CFA pour le lot 2, de **quarante millions cinq cent cinquante mille huit cent quarante- neuf (40 550 849) francs CFA pour le lot 3, vingt-cinq millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (25 169 492) francs CFA pour le lot 4 et de trente-trois millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-trois (33 559 323) francs CFA pour le lot 5 ;**

- avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, ligne de crédit autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de **un million quatre cent quinze mille sic cent soixante-dix-huit (1 415 678) francs CFA pour le lot 1, un million cent vingt-neuf mille neuf cent quarante-quatre (1 129 944) francs CFA pour le lot 2, deux millions quarante-huit mille vingt-trois (2 048 023) francs CFA pour le lot 3, un million deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (1 271 186) francs CFA pour le lot 4 et un million six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (1 694 915) francs CFA pour le lot 5**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin à l'exception des institutions de microfinances ;
- les entreprises naissantes devront fournir leur bilan d'ouverture et celles n'ayant pas encore trois (03) années d'existence doivent fournir les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 point 1.

NB : Les critères financiers susmentionnés sont cumulatifs.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre sera de **trois (03) ans non renouvelables pour chaque lot. Toutefois, le délai d'exécution de chaque bon de commande est de douze (12) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencer les prestations.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter de...22/10/2025..... de **08 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi, heures locales, GMT+1.** Le dossier d'appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur présentation de ces derniers au : **Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable de Marchés Publics sis à l'ex-cime Littoral, rue derrière la Direction de l'Emigration et de l'Immigration, Email :** matokpo@gouv.bj, Tél : 01 21 30 19 96 ou adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

   Seuls les candidats enregistrés sur la liste de retrait du présent dossier seront autorisés à soumettre une offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie (séparément l'offre technique et l'offre financière), ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Ministère de**

l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable de Marchés Publics sis à l'ex-cime Littoral, rue derrière la Direction de l'Emigration et de l'Immigration Email.: matokpo@gouv.bj, Tél : 01 21 30 19 96 au plus tard le ...13/11/2025..**à 10 heures 00 minute, heure locale, GMT+1.**
Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci- dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, salle de réunion de la Personne Responsable de Marchés Publics sise à l'ex-cime Littoral, rue derrière la Direction de l'Emigration et de l'Immigration** Email : matokpo@gouv.bj, Tél : 01 21 30 19 96 le..13/11/2025.....à **10 heures 30 minutes, heure locale, GMT+1**.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :
Lot 1 : deux cent cinquante-quatre mille huit cent vingt-deux (254 822) francs CFA ;
Lot 2 : deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-dix (203 390) francs CFA ;
Lot 3 : trois cent soixante-huit mille six cent quarante-quatre (368 644) francs CFA ;
Lot 4 : deux cent vingt-huit mille huit cent quatorze (228 814) francs CFA ;
Lot 5 : trois cent cinq mille quatre-vingt-deux (305 082) francs CFA.
En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de : **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.**

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le ...17... /.....10...../2025
La Personne Responsable des Marchés Publics,

Martial D. TOKPO

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ).

Objet : ACQUISITION DE TERMINAUX AU PROFIT DES UNITES DE POLICES JUDICIAIRES

Référence SIGMaP : F_ANEPIJ_111328

BON A LANCER

Avis n° : 06 ANEPIJ/PRMP/SP-PRMP du 17 octobre 2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres National Ouvert

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics version 5 de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 28 Août 2025.

2. L'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ) a obtenu dans le cadre de son budget des fonds sur budget autonome, afin de financer le projet Amélioration de l'Accès aux Services Judiciaires, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : ACQUISITION DE TERMINAUX AU PROFIT DES UNITES DE POLICES JUDICIAIRES.

3. L'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice (ANEPIJ) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des terminaux au profit des unités de Polices Judiciaire. Le marché est constitué en un seul lot. Les offres variantes ne sont pas prises en compte.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics; Email : justice.prmp.anepij@gouv.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face de Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMEC) de la CCIB, Téléphone : **01 52 67 67 67**; 01 BP 4581 Cotonou de **8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure locale GMT +1).**

6. Le délai d'exécution du marché sera de trois (03) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de commencement des prestations.

7. Exigence en matière de qualification :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

- Capacité technique et expériences :

➢ Être une entreprise ayant entre autres comme activité, la fourniture d'équipements informatiques ou de télécommunication, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
➢ Avoir réalisé en tant que fournisseur ou sous-traitants au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de fourniture d'équipements informatiques ou de télécommunication, chacun de montant au moins égal à quatre-vingt-cinq millions (85 000 000) F CFA HT, justifiés par les copies légalisées d'attestations de bonne fin d'exécution ou de procès-verbaux de réception, assorties du contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple), signé par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations où organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
➢ Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. critère d'évaluation et de qualification ;

- Capacité financière :

BON A LANCER

➢ Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à cent soixante-dix millions (170 000 000) de francs CFA justifiés par les états financiers établis dans les formes prescrites à l'annexe A-3-2 ;
➢ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de cent douze millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent cinquante (112 994 350) francs CFA.

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence :**

- Capacité technique et expériences :

➢ Être une entreprise ayant entre autres comme activité, la fourniture d'équipements informatiques ou de télécommunication, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
➢ Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement ayant les profils, qualifications et expériences indiqués au point 5 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification ;

- Capacité financière :

- Les entreprises naissantes devront produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leurs années d'existence, dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de cent douze millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent cinquante (112 994 350) francs CFA;
- Fournir une attestation de l'assurance de risques professionnels couvrant la responsabilité civile, d'un montant minimum de cent quatre-vingt-sept millions (187 000 000) francs CFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 21 octobre 2025 ... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence Nationale d'Équipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice à l'adresse mentionnée ci-après Haie Vive en face de Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB, **Téléphone : 01 52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou**. de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes « heure locale (GMT+1). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en **deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF en fichier unique (l'inaccessibilité du fichier sur la clé USB est éliminatoire), le tout dans une enveloppe unique** à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face de Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB, **Téléphone : 01 52 67 67 67 ; 01 BP 4581 Cotonou** au plus tard le 13 novembre 2025 ....à 10 heures 00 précises, heure locale (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB, Téléphone : **01 52 67 67 67; 01 BP 4581 Cotonou** le jeudi 13 novembre 2025 10 heures 30 min heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, **d'un montant de un million six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (1 694 915) francs CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Fait à Cotonou, le 30 Septembre 2025

La Personne responsable des marchés publics,

Agence Nationale d'Equipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice • Personne Responsable des Marchés Publics • (PRMP) - (ANEPIJ) • Le Responsable

Ulrich R. YEHOUME

BON A LANCER

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Avis d'appel d'offres national

Nom de l'Autorité contractante : **Mairie de N'Dali**

Objet : Construction du marché à bétail de Sonnoumon

BON A LANCER DCMP/B

Référence SIGMAP : T_ST_102115

AOO n°51/13../MCN'/PRMP/SPMP/2025 du 17/10../2025

1. Cet Avis d'appel d'offres national fait suite au plan de passation des marchés publics version 2 de la Mairie de N'Dali publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 08 septembre 2025.

2. La Mairie de N'Dali *a* obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, Exercice 2025, des ressources sur financement PDIEM et fonds propres, afin de financer la construction du marché à bétail de Sonnoumon, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la construction du marché à bétail de Sonnoumon

3. La Mairie de N'Dali sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la construction du marché à bétail de Sonnoumon

Les travaux sont répartis en deux (02) lots comme suit :

LOT 1 : Travaux de construction des guérites type 1 et type 2 avec un portique, un réseau local d'adduction en eau potable, des abreuvoirs et un local d'ordure

LOT 2 : Travaux de construction des clôtures de type 1 (enclos à bétail GR, PR et d'embarquement), de type 2 et de type 3.

Les variantes ne sont pas autorisées.

NB : L'évaluation et l'attribution seront effectuées par lot. Un soumissionnaire peut postuler pour un (01) ou les deux (02) lots et peut être attributaire des deux (02) lots s'il remplit les critères de qualification tels que définis dans la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification du dossier d'appel d'offres et fournit le personnel et les matériels différents pour chaque lot.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise de BTP ou groupement solidaire d'entreprises de BTP régulièrement immatriculée (s) justifiée par le Registre de Commerce ou les statuts (lots 1 et 2).
- Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années, (2020, 2021, 2022 ; 2023 et 2024) et de l'année en cours en tant qu'entreprise principale, groupement solidaire d'entreprises ou sous-traitant au moins deux (02) marchés dans la construction d'infrastructures en BTC d'un montant égal à soixante-dix-huit millions cinq cent mille francs (78 500 000) FCFA chacun pour le lot 1 et deux (02) marchés de construction d'Infrastructure Economique et Marchande d'un montant égal à cent quarante millions (140 000 000) FCFA chacun pour le lot 2, en TTC, justifiés par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception + copies légalisées des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant) y afférents délivrées par une administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou une multinationale ou une toute autre personne morale de droit privé.

- Disposer du personnel et de matériels adéquats tels que décrit dans les points 5 et 6 à la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification.

BON A LANCER
DDCMP / B

Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de travaux au cours des trois (03) dernières années (2024, 2023, 2022) au moins égal à quatre-vingt-dix-huit millions (98 000 000) pour le lot 1 et cent soixante-quinze millions (175 000 000) Francs CFA pour le lot 2, justifiés par les états financiers certifiés (quinze premières pages) présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables Agréés (OECA) et portant la mention DGI en copies légalisées.
- Disposer d'avoirs liquides ou de lignes de crédits à hauteur de trente-cinq millions (35 000 000) pour le lot 1 et quarante-sept millions (47 000 000) FCFA pour le lot 2, justifiés par une attestation de capacité financière (originale) d'une banque ou d'une institution financière habiletée en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise de BTP ou groupement solidaire d'entreprises de BTP régulièrement immatriculée (s) justifiée par le Registre de Commerce ou les statuts

- Disposer du personnel et de matériels adéquats tels que décrit dans les points 5 et 6 à la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification.

Capacité financière :

- Les entreprises devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers certifiés de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'OECA et portant la mention de la DGI en copie légalisée. Lesdites pièces doivent être en originale ou en copies légalisées.

- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de trente-cinq millions (35 000 000) pour le lot 1 et quarante-sept millions (47 000 000) FCFA pour le lot 2, justifiés par une attestation de capacité financière (originale) d'une banque ou d'une institution financière habiletée en République du Bénin.

BON A LANCER
SDCMP / B

- Disposer d'une assurance de risques professionnels tout risque en original portant l'objet du marché et couvrant la durée d'exécution des travaux d'un montant d'au moins égal à quatre-vingt-dix millions cinq cent mille (90 500 000) pour le lot 1 et cent soixante et un millions (161 000 000) Francs CFA pour le lot 2, ou un engagement écrit de souscrire à une police d'assurance de risques professionnels tout risque s'il est déclaré attributaire du marché, délivrée par une compagnie d'assurance.

  Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est de cinq (05) mois pour le lot 1 et de six (06) mois pour le lot 2.

Les offres proposant des délais au-delà de ceux spécifiés seront considérées comme non conformes et seront rejetées.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant

les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ou son mandataire ; Email : sprmp.n'dali@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) sis au Bloc Administratif de la Mairie de N'Dali, contacts 01 96 39 75 04/01 96 70 79 08, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..21/10/..2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP) *sis au Bloc Administratif de la Mairie de N'Dali, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes.* Contacts 01 96 39 75 04/01 96 70 79 08. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (SP-PRMP), au plus tard le ..11/11/..2025 à **10 heures précises**. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la Mairie de N'Dali, le ..11/11/..2025 à **10 heures 30 minutes**.

13

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de Sept cent quatre-vingt-trois mille cinquante et un (783 051) pour le lot 1 et Un million soixante-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (1 067 797) pour le lot 2, Francs CFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à N'Dali, le 17/10/ 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Département du Borgou Commune de N'Dali La PRMP

François HOUNGUE

BON A TIRER LDCMP/B



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou - Bénin
Tél. + 2 2 9 01 21 30 10 87
+ 2 2 9 01 21 30 04 10
www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
ALIBORI SUD - BORGOU NORD - 2KP
BP : Kandi ; Tél : 01 60 59 03 03 ; Email : atdapole2@gouv.bj -secatdapole2@gmail.com

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS
AMI N°111/MAEP/DG-ATDA2/PRMP/SP-PRMP du 06/10/2025

Objet : Recrutement d'un prestataire pour la délivrance de conseil technique spécialisé aux acteurs de la filière maïs.

Source de financement : Budget National

Référence SIGMaP : PI_CPM_107984

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : PNDF Maïs (037001008 000359001000000 1 0424 6413)

Commencé le *16 Octobre 2025*

Achevé le *16 Octobre 2025*

Octobre 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Recrutement d'un prestataire pour la délivrance de conseil technique spécialisé aux acteurs de la filière maïs.

Mode de passation : Demande de Renseignement et de Prix (DRP), phase AMI.

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi seize octobre à partir de dix heures trente minutes, dans la salle de réunion de l'ATDA 2, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Cet Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) a fait l'objet de publication dans le journal des marchés publics N°522 et d'affichage dans les locaux de l'ATDA 2, à la Mairie de Kandi, à la Préfecture de l'Alibori et à la Chambre des Métiers de l'Artisanat de Kandi du 07 au 16 Octobre 2025. La date limite de remise des offres était fixée au 16 Octobre 2025.

Le dossier d'AMI a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le PV n°016-08 /CCMP-ATDA AS-BN-2KP/2025 du 12 Août 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° *0095/DG/ATDA AS-BN-2KP/PRMP/SP-PRMP/SA du 13 Octobre 2025.*

- **Président** : Arnaud **BOCO ADIKALE, PRMP**
- **Rapporteur :** Wianso Azédine **CHABI SIDI, SP-A PRMP**
- **Membres**

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ATDA 2	**CHABI** S. Cyrille	DAF/ATDA 2	Avec voix délibérative
ATDA 2	**ADEDODJA** Adéchinan Prudence	Représentant/DRCA ATDA 2	Avec voix délibérative

A également pris part à cette séance, le Chef Cellule de Contrôle des Marchés Publics (C/CCMP), Jean-Didier **AVOLONTO.**

Aux date et heure limites de dépôt des manifestations d'intérêts, dix (10) candidats ont retiré le dossier et dix (10) soumissionnaires ont déposé leur pli.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	ONG APID	15/10/2025 à 10 H 00	ISSAKA Nazirou Tél : 01 97 48 05 86	Bénin	Néant
2	ONG VIE ET ENVIRONNEMENT	15/10/2025 à 16 H 05	BOURAÏMA M. Souleymane Tél : 97 47 99 82	Bénin	Néant
3	ONG CANAL DEVELOPPEMENT	15/10/2025 à 16 H 15	OROU S. Ousmane Tél : 01 58 20 80 25	Bénin	Néant
4	MAP AFRIQUE ONG	16/10/2025 à 08 H 10	KORA Djouneidou Tél : 01 96 58 05 86	Bénin	Néant
5	APEM ONG	16/10/2025 à 08 H 15	SANNI S. Guéné Tél : 01 95 90 38 59	Bénin	Néant
6	ONG APRODESE	16/10/2025 à 08 H 20	SANNI M. Bernard Tél : 97 87 33 97	Bénin	Néant
7	AFRIS ONG BENIN	16/10/2025 à 08 H 25	YACOUBOU Amidou Tél : 01 96 38 67 53	Bénin	Néant
8	Consortium CAGF et Wake UP AFRICA	16/10/2025 à 08 H 30	AMADOU S. Abibou Tél : 01 97 89 12 44	Bénin	Néant
9	ONG B.C. D	16/10/2025 à 09 H 48	KINKPE Romaric Tél : 01 66 48 03 89	Bénin	Néant
10	CERPADEC ONG	16/10/2025 à 09 H 50	SOETO Yao Tél : 01 97 49 45 19	Bénin	Néant

Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	ONG CAPID	ONG VIE ET ENVIRONNEMENT	ONG CANAL DEVELOPPEMENT	MAP AFRIQUE ONG	APEM ONG
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	ONG APRODESE	AFRIS ONG BENIN	Consortium CAGF et WAKE UP AFRICA	ONG B.C. D	CERPADEC ONG
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli.

Le COE a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

TABLEAU D'OUVERTURE DES PLIS

Pièces	Plis N°1	Plis N°2	Plis N°3	Plis N°4	Plis N°5
	ONG CAPID	ONG VIE ET ENVIRONNEMENT	ONG CANAL DEVELOPPEMENT	MAP AFRIQUE ONG	APEM ONG
Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Enveloppes intérieures et les mentions	Oui	Oui	Oui	OUI	Oui
Enveloppes extérieures et les mentions	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre d'exemplaire (1 originale + 1 copie)	F	F	F	F	F
Présence de clé USB	F	F	F	F	F
Présence de l'offre scannée sur clé USB	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Accessibilité de l'offre sur la clé USB	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Lettre de manifestation d'intérêt	F	F	F	F	F

Accord de groupement	NF	NF	NF	NF	NF
Récépissés d'enrégistrement de l'ONG	F	F	F	F	F
Preuves d'expériences de l'ONG	F	F	F	F	F
Preuves d'expériences du personnel d'encadrement	NF	NF	NF	F	F
Note de présentation comprenant l'organigramme de l'ONG	F	F	F	F	F
Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	F	F	F	F	F
Diplômes	F	F	F	F	F
Agrément en Conseil Technique Spécialisé (CTS) délivré par le MAEP	F	F	F	F	F

Eléments à vérifier	Plis N°6	Plis N°7	Plis N°8	Plis N°9	Plis N°10
	ONG APRODESE	AFRIS ONG BENIN	Consortium CAGF et ONG Wake UP AFRICA	ONG B.C.D	CERPADEC-ONG
Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Enveloppes marquées « **REMPLACEMENT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Enveloppes marquées « **MODIFICATION** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Enveloppes intérieures et les mentions	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Enveloppes extérieures et les mentions	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Nombre d'exemplaire (1 originale + 1 copie)	F	F	F	F	F
Présence de clé USB	F	F	F	F	F
Présence de l'offre scannée sur clé USB	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Accessibilité de l'offre sur la clé USB	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Lettre de manifestation d'intérêt	F	F	F	F	Oui
Accord de groupement	NF	NF	F	NF	NF

Récépissés d'enrégistrement de l'ONG	F	F	F	F	Oui
Preuves d'expériences de l'ONG	F	F	F	F	F
Preuves d'expériences du personnel d'encadrement	NF	F	NF	F	NF
Note de présentation comprenant l'organigramme de l'ONG	F	F	F	F	F
Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	F	F	F	F	F
Diplômes	F	F	F	F	F
Agrément en Conseil Technique Spécialisé (CTS) délivré par le MAEP	F	F	F	F	F

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : NEANT
- des membres du COE : Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des offres a constaté que le plis N°8 est constitué de :

✓ l'ONG Wake Up AFRICA enregistrée N°2013/084/PDBA/SG/SAG/DASCCS du 21 Octobre 2013) ; et

✓ du Cabinet d'études Assistance en Gestion et Formation (C. A.G.F) immatriculé sous le numéro RCCM RB/PKO/18 A 6061 en date du 24/12/2018.

Alors que le point 5 de l'Avis à Manifestation d'Intérêt dispose que : « ***les candidats (ONG disposant de l'agrément pour l'exercice du conseil technique spécialisé délivré par le MAEP) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives ».***

- des membres de l'organe de contrôle : NEANT

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 16 Heures 46 minutes.

Fait à Kandi, le 16 Octobre 2025

Le Président,

Arnaud **BOCO ADIKALE**

Le rapporteur

Wianso Azédine **CHABI SIDI**

Les membres

Entité	Nom et Prénom (s)	Qualité	Signatures
ATDA 2	CHABI S. Cyrille	DAF	
ATDA 2	ADEDOJA A. Prudence	Rept DRCA	
ATDA 2			

L'organe de contrôle

Jean-Didier AVOLONTO

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs à l'AMI *n°111/MAEP/DG-ATDA2/PRMP/SP-PRMP du 06/10/2025 recrutement d'un prestataire pour la délivrance de conseil technique spécialisé aux acteurs de la filière maïs.*

(Liste de l'administration)

Salle de Réunion ATDA 2, le 16 Octobre 2025.

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représenté	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
1.	BOCO ADIKALE Arnaud	ATDA2	PRMP	01977640 5	
2.	CHABI SIDI W. Azédine	ATDA 2	Assistant PRMP	01 97 75 81 98	
3.	ADEDOJA A. Prudence	ATDA2	Rept DRCA	01955205 79	
4.	AVOLONTO Jean-Didier	ATDA2	C/CeMP	01961 18335	
5.	CHABI S. Cyrille	ATDA2	DAF	01961258 91	
6.					
7.					

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis relatifs à l'AMI n°*AMI n°111/MAEP/DG-ATDA2/PRMP/SP-PRMP du 06/10/2025 recrutement d'un prestataire pour la délivrance de conseil technique spécialisé aux acteurs de la filière maïs.*

(Liste des soumissionnaires /représentants)

Salle de Réunion ATDA 2, le 16 Octobre 2025

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
1.	KORA Chéhou Djamaïdou	MAP AFRIQUE	Technicien Agricole	01946934 05	
2.					
3.					
4.					
5.					

Observations des soumissionnaires AMI n°111/MAEP/DG-ATDA2/PRMP/SP-PRMP du 06/10/2025 recrutement d'un prestataire pour la délivrance de conseil technique spécialisé aux acteurs de la filière maïs.

Nom du soumissionnaire	MAP AFRIQUE
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	KORA Chèhou Djouréidou
Qualité	Technicien Agricole
Tél	01 94693405 / 01 96543250
Observation	RAS
Signature	

REPUBLIQUE DU BENIN
ONG MAP AFRIQUE
ONG d'action humanitaire et de développement qui œuvre pour rendre plus autonome
Prioritairement les femmes et les jeunes au Bénin
Parakou-Bénin

MANDAT DE REPRÉSENTATION

Nous, soussignés, SAHGUI Pierre, en qualité de **Directeur** de l'Organisation Non Gouvernementale **MAP AFRIQUE**, dûment habilité à l'effet des présentes,

Donnons mandat spécial à :
Monsieur KORA Chèhou Djounéïdou,
Technicien Agricole

À l'effet de nous représenter et d'agir en notre nom lors de la séance de **dépouillement de l'appel d'offres** relatif au :

« Recrutement d'un prestataire pour la délivrance de conseils techniques spécialisés aux acteurs de la filière maïs pour le compte de l'ATDA Pôle 2 »,

Prévue le 16/10/2025 à 10h et à signer toute feuille de présence ou registre afférent à cette séance.

Le présent mandat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Parakou, le 15/10/2025

Le Directeur

ONG MAP AFRIQUE BP: 1133 PRKU TEL: 20 24 69 08 LE DIRECTEUR

Pierre SAHGUI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. +229 21 30 10 87
+229 21 30 04 10
www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) Plateau

IFU : 42 01 81 03 31 91 2 BP : 22 Pobè Email : atda.pole6@gouv.bj

MARCHE DE FOURNITURES

F_DAI_107939

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres N°006/ATDA-P/PRMP/DP/DAI/Se-PRMP du 17/09/2025

Objet : Acquisition et installation de six réservoirs (06) dans les PDA 5, 6 et 7

Source de financement : *BN/PNDF-PH 2024*

Imputation budgétaire : *036001109.3*

Accord de prêt : *NA*

Commencé le *16/10/2025*
Achevé le *16/10/2025*

Octobre 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : N°006/ATDA-P/PRMP/DP/DAI/Se-PRMP du 17/09/2025 relatif à l'cquisition et installation de six (06) dans les PDA 5, 6 et 7.
Mode de passation Appel d'Offre Ouvert National.

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi seize octobre à dix heures trente minutes, dans la salle de réunion de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du Plateau., la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Direction Nationale de Contrôle des Marché Publics le 17/09/2025.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet de publication dans le journal La Nation dans sa parution du lundi 22 septembre 2025, sur SIGMaP et dans le journal des marchés publics. La date limite de remise des offres étant fixée au jeudi 16 octobre 2025 à 10 heures précises.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service COE N°1163/ATDA-P/DAF/PRMP/SA du 06/10/2025.

- Président : Télé Samuel ASSOGBA, Personne Responsable des Marchés Publics de l'ATDA-Plateau
- Rapporteur : Sêmindeton Claudel Xavier AHOGBEHOSSOU, Secrétaire Assistant de la PRMP de l'ATDA-Plateau
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DAI/ATDA-P	Jean-Marie VITCHOEKE	Chef Service Infrastructures et Equipements Agricoles de l'ATDA-Plateau	***Avec voix délibérative***
DP/ATDA-P	Yétondé Jérémie DEDJAN	Directeur des Programmes de l'ATDA-Plateau, Coordonnateur du PNDF-PH	***Avec voix délibérative***
DAF/ATDA-P	Sylas DOUGLA	Chef Service Comptabilité Matières et Moyens Généraux de l'ATDA-Plateau	***Avec voix délibérative***

Le marché est en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, quatorze (14) candidats ont retiré le dossier et six (06) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Contacts
1	GROUPEMENT GCA/QS	16/10/2025 à 08h35mn	ZANNOU Bertille	BENIN	01 97507041 Christianhaltebaye @gmail.com
2	CHRISOLYTHE ET FILS	16/10/2025 à 08h40mn	NASSARA David	BENIN	01 40036224 chrisolythesarl@gmail.com
3	BUSINESS CODE	16/10/2025 à 08h43mn	GODJO Briant	BENIN	01 52126656
4	BENEFIKS MARKETS	16/10/2025 à 08h47mn	DANHA Romario	BENIN	01 67647691
5	SOALIAH BUSINESS	16/10/2025 à 9h10mn	EDAH K. Justin	BENIN	01 67636106
6	AKATEC GROUP	16/10/2025 à 09h15mn	AKOUTOU Elysé	BENIN	01 66661706 akatecgroup@gmail.com

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après.

Tableau de recevabilité des plis

N°	**Soumissionnaires** / **Eléments à vérifier**	GROUPEMENT GCA/QS	CHRISOLYTHE ET FILS	BUSINESS CODE	BENEFIKS MARKETS	SOALIAH BUSINESS	AKATEC GROUP
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Présentation du plis (mentions de l'enveloppe extérieure)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON[1]
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Rejeté**

[1] Absence de la mention « *A NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET HEURE FIXEES POUR L'OUVERTURE DES PLIS* »

Ouverture des plis

Tableau d'ouverture des plis

Eléments à vérifier	GROUPEMENT GCA/QS	CHRISOLYTHE ET FILS	BUSINESS CODE	BENEFIKS MARKETS	SOALIAH BUSINESS	AKATEC GROUP
Date et Heure de dépôt	16/10/2025 à 08h35mn	16/10/2025 à 8h40mn	16/10/2025 à 8h43mn	16/10/2025 à 08h47mn	16/10/2025 à 9h10mn	16/10/2025 à 9h15mn
Enveloppes intérieures et les mentions	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-
Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-
Présence de l'offre scannée sur clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-
Lettre de soumission, datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	-
Montant HT	333 000 000[1]	192 000 000	220 020 000	200 730 000	185 381 600	-
Montant TTC	NF	226 560 000	259 623 600	236 861 400	193 550 288	-
Rabais conditionné	5%	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	-
Rabais inconditionné	NF	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	-
Bordereau des Prix Unitaire	F	F	F	F	F	-
Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin), daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	-
Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes, daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	-

[1] Absence de précision de la nature du montant (HT ou TTC).

Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie datée, signée et cachetée	F (AFGC)	F (LETTRE)	F(LETTRE)	F(LETTRE)	F(LETTRE)	-
Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	F	F	F	NF	-
Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	-
Le plan de charge daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F	-
Attestation d'identification de statut pour des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) délivrée par l'agence de Développement des Petites et Moyennes entreprises (ADPME)	NA	F	F	F	NF	-
Accord ou promesse d'accord de groupement si requis	F	NA	NA	NA	NA	-
Une fiche technique des équipements, délivrée par le fabricant avec les mentions nécessaires permettant à l'autorité contractante de vérifier et d'identifier le fabricant ou le fournisseur	F	F	F	F	F	-
Une description technique des équipements à livrer, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	F	F	F	F	F	-
Un prospectus	F	F	F	F	F	-

Liste du personnel affecté à l'exécution de la mission, signée	NF	F	F	F	F[2]	-
Liste des matériels à mobiliser pour l'exécution du marché datée, signée et cachetée par le soumissionnaire	F	F	F	F	F	-
Une garantie de douze (12) mois durant laquelle le fournisseur s'engage à prendre en charge tous les frais, pièces et main-d'œuvre consécutifs à des vices éventuels de fabrication ou de montage ainsi que les frais d'intervention pour réparation	F	F	F	F	F	-
Un service après-vente de six (06) durant laquelle le fournisseur assure à tout moment le contrôle, l'entretien et la réparation immédiats du matériel fourni	F	F	F	F	F	-
la preuve justifiant l'existence de stock de pièces de rechange ou préciser la manière dont il pourrait être constitué de façon à assurer le service après-vente	F	F	F	F	F	-
Original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM)	F	F	F	F	F	-
Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F	F	F	F	-
Preuves des expériences et de qualifications de l'entreprise	F	NA	NA	NA	NA	-
Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F	F	F	F	F	-

[2] Le soumissionnaire a fourni la liste du personnel à affecter à la mission sous le vocable « renseignements sur le personnel »

Etats financiers 2022-2023-2024	F (2024-2023-2022)	F (bilan d'ouverture 2024)	F (bilan d'ouverture 2024)	F (bilan d'ouverture 2025)	F (bilan d'ouverture 2024-2024)	-
Attestation de capacité financière	F (AFGC)	F (AFGC)	F (AFGC)	F (AFGC)	F (AFGC)	-
Attestation d'assurance de risques professionnels	NA	F (Africaine des Assurances)	F (Sunu Assurance)	F (Nobila Assurance)	F (Nobila Assurance)	-
Observations	Offres financière et technique non paraphées	NEANT	NEANT	NEANT	Absence de Confirmation écrite ; justificatif de la demande d'attestation de statut pour des micro, petites et moyennes entreprises (MPME)	Offre rejetée pour défaut de présentation

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : RAS

- des membres de la COE : voir tableau ci-dessus

- des membres de l'organe de contrôle : RAS

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à quatorze heures quarante-cinq minutes.

Fait à Pobe le 16 octobre 2025

Le Président

Télé Samuel ASSOGBA

Le Rapporteur

Sêmindeton Claudel AHOGBEHOSSOU

Les membres

Yétondé Jérémie DEDJAN

Jean-Marie VITCHOEKE

Sylas DOUGLA

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. +22921301087
+22921300410
www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) PLATEAU

IFU : 42 01 81 03 31 91 2 BP : 22 Pobè Email : atda.pole6@gouv.bj

LISTE DE PRESENCE DE L'ADMINISTRATION

Objet : SEANCE DE D'OUVERTURE DES OFFRE RELATIVE AU DAOON *N°006/ATDA-P/PRMP/DP/DAI/Se-PRMP du 17/09/2025* POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DE SIX (06) DANS LES PDA 5, 6 ET 7.

Date : jeudi 16 Octobre 2025.

Lieu : Salle de réunion de l'ATDA-P

N°	Nom et Prénoms	Structure	Qualité	Contacts & Mail	Emargement
1	VITCHOEKE Jean-Marie	ATDA-Plateau	C/SIEA/Membre COE	01972633 90 vitchoekeym1979@yahoo.fr	
2	AHOGBEHOSSOU S. Claudel X.	ATDA-Plateau	SA PRMP/S.COE	01965455 58 ahelaudel@gmail.com	
3	JOUGLA H-C. Sylvas	ATDA-Plateau	CSCMMG/Membre COE	01978899 35 sylvasjougla@gmail.com	
4	ASSOGBA Télé Samuel	ATDA-P	PRMP	01977570 58	
5	BEATAN Y. Jérémie	ATDA-P	DP	01965866 91	

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou -Bénin
Tél. +2292130 1087
+2292130 0410
www.agriculture.gouv.bj

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) PLATEAU

IFU : 42 01 81 03 31 91 2 BP : 22 Pobè Email : atda.pole6@gouv.bj

LISTE DE PRESENCE DES SOUMISSIONNAIRES

Objet : SEANCE DE D'OUVERTURE DES OFFRE RELATIVE AU DAOON *N°006/ATDA-P/PRMP/DP/DAI/Se-PRMP du 17/09/2025* POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DE SIX (06) DANS LES PDA 5, 6 ET 7.

Date : jeudi 16 Octobre 2025.

Lieu : Salle de réunion de l'ATDA-P

N°	Nom et Prénoms	Structure	Qualité	Contacts & Mail	Emargement
1	DANHA Yao Romario	BENEFIK MARKETS SARL	Collaborateur	01663501 12 benefikmarkets@gmail.com	
2	AKOUTOU Elysée	AKATEC Group SARL	Rpt AKATEC Group	01 66 66 17 06	
3	KASSARA David	CHRISOLYTHE ET FILS sarl	Collaborateur	01 40036224	
4	ZANNOU A-Bertille	Gpt GCA/QS	Représentante	01 97507841 bertilkzannou16@gmail.com	
5	EDAH KOHOUNVI Justin	SOALIAH BUSINESS SARL	Representant	01 67 63 61 06 soaliahbusiness@gmail.com	
6	GODJO Ezéchiel Brian M.	BUSINESS CODE	Représentant	01 52 12 66 56 / 01 96 22 49 21 business code o sn@gmail.com	

MAIRIE DE DJOUGOU
DEPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51976757
contact.djougou@mairie.bj

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES DOSSIERS DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI N° 62/042-025/SE/CD/PRMP/DDLP/DADE/SP-PRMP du 03/10/2025 relatif à l'accord-cadre triennal pour la sélection du prestataire chargé de la mise en place d'un dispositif d'alerte précoce, de l'organisation des séances de sensibilisation et formation sur les risques et catastrophe avec l'élaboration des affiches subséquentes (Information Education et Communication) dans la Commune de Djougou.

- Lot 1 : Accord-cadre pour la mise œuvre du PCC et la mise en place d'un dispositif d'alerte précoce au niveau des villages des arrondissements urbains ;
- Lot 2 : Accord-cadre pour la mise en œuvre des autres activités d'Information, Education et Communication.

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI_DDLP_101066

Source de financement : FADeC BRIC *(Banque Mondiale : crédit IDA + Budget National, mécanisme du Programme pour les résultats (PforR))*

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 6057

Commencé le *17/10/2025*
Achevé le *17/10/2025*

OCTOBRE 2025

****

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DE PLIS

Objet : N° 62/042-025/SE/CD/PRMP/DDLP/DADE/SP-PRMP du 03/10/2025 relatif à l'accord-cadre triennal pour la sélection du prestataire chargé de la mise en place d'un dispositif d'alerte précoce, de l'organisation des séances de sensibilisation et formation sur les risques et catastrophe avec l'élaboration des affiches subséquentes (Information Education et Communication) dans la Commune de Djougou.

- Lot 1 : Accord-cadre pour la mise œuvre du PCC et la mise en place d'un dispositif d'alerte précoce au niveau des villages des arrondissements urbains ;
- Lot 2 : Accord-cadre pour la mise en œuvre des autres activités d'Information, Education et Communication.

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi 17 octobre, à partir de 15 heures 50 mn, dans la salle de conférence N°2 de la Mairie de Djougou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des dossiers de manifestations d'intérêt relatifs au marché cité en objet.

L'AMI a fait l'objet de publication dans le Journal des Marchés Publics du 06/10/2025 paru sous le N°522, sur SIGMaP le 03 octobre 2025 et le journal la Nation du 06/10/2025 paru sous le N°8838.

Le Dossier d'Appel à Concurrence a été validé par la Direction de Contrôle des Marchés Publics Atacora-Donga le 22/09/2025 selon le procès-verbal transmis par bordereau N°0124-09/DNCMP/DDCMP-AD/2025.

La date limite de remise des manifestations d'intérêts était fixée au 17/10/2025 à 09h 00mn.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°62/68/CD/SE/PRMP/DDLP/SP-PRMP/SA du 10/10/2025, les personnes suivantes :

Président : LANIGNAN A. Abou, Assistant/PRMP représentant de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Commune de Djougou ;
Rapporteur : ILEKOYO Wiliamson, Représentant du DST
Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations *avec voix délibérative*
Mairie Djougou	ZOHOUN Ayaba Jocelyne	DADE	*voix deliberative*

****

La Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics Atacora-Donga
Les autres membres de la COE invités, n'ont pas pu se faire représenter.

Aux date et heure limites de dépôt des manifestations sept (07) candidats ont retiré l'AMI et deux (02) soumissionnaires ont déposé leurs plis.
Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des dossiers a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les dossiers ont été réceptionnés et enregistrés dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :
Lot 1 : Accord-cadre pour la mise œuvre du PCC et la mise en place d'un dispositif d'alerte précoce au niveau des villages des arrondissements urbains

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	**Soumissionnaire N°1 EXPERT DEV**	17/10/2025 08H 26 mn	KPEIKPASSI Abdou-Marouf Tél : 01 97 66 41 09	BENIN	RAS
2	**Soumissionnaire N°2 Groupement Cabinet d'Etude Stratégique pour le Développement Durable Agro Millenium Consulting et Service**	17/10/2025 08 H 41 mn	BASSABI Mizamilou Tél : 01 96 26 65 81	BENIN	RAS

Lot2 : Accord-cadre pour la mise en œuvre des autres activités d'Information, Education et Communication
Néant

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	**Soumissionnaire N°1**				
2	**Soumissionnaire N°2**				

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

****

Examen de la recevabilité des plis

❖ **Examen de recevabilité des plis**

Tableau de recevabilité des plis suivant les quatre (04) mentions prescrites dans le PV type d'ouverture de juin 2023.

A.

Lot 1 : Accord-cadre pour la mise œuvre du PCC et la mise en place d'un dispositif d'alerte précoce au niveau des villages des arrondissements urbains

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	Soumissionnaire N°1 EXPERT DEV	Soumissionnaire N°2 Groupement Cabinet d'Etude Stratégique pour le Développement Durable/Agro Millenium Consulting et Service
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait de l'AMI	Oui	NON
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		**Accepté**	**Rejeté**

Observations

Soumissionnaire N°2 Groupement Cabinet d'Etude Stratégique pour le Développement Durable/Agro Millenium Consulting et Service

L'AMI a été retiré par le candidat **Groupement IDEAL SERVICE ET INGÉNIERIE - CESDD -CISE AFRIQUE -AGROMILLENIUM CONSULTING SERVICES**. Aux date et heure limites de soumission des offres, c'est le **Groupement Cabinet d'Etude Stratégique pour le Développement Durable/Agro Millenium Consulting et Service** qui a fait le dépôt. Il ressort de ce constat que ces deux entités sont différentes. Alors le retrait de l'AMI par l'une ne peut opérer pour l'autre. On en déduit que le **Groupement Cabinet d'Etude Stratégique pour le Développement Durable/Agro Millenium Consulting et Service** n'a pas retiré l'AMI. Conformément au point 12 de l'AMI « *Le défaut du retrait de l'AMI par un soumissionnaire entraine le rejet de son dossier de manifestation d'intérêt* ». **En conséquence la COE a décidé du rejet de son pli.**

****

Lot 2 : Accord-cadre pour la mise en œuvre des autres activités d'Information, Education et Communication
Néant

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	Soumissionnaire N°1	Soumissionnaire
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis		
2.	Respect du caractère anonymat des plis		
3.	Respect de l'intégrité des plis		
4.	Respect de la condition de retrait de l'AMI		
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)			

Observations

****

A. Tableau complémentaire de recevabilité des plis suivant les exigences prescrites par l'avi CR/CRD/CD/SP/DRR-AT/SARpi/SA du 21/01/2025 et le point 12 de l'AMI

Lot 1 : Accord-cadre pour la mise œuvre du PCC et la mise en place d'un dispositif d'alerte villages des arrondissements urbains

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaire N°1 EXPERT DEV
1	Présence de l'enveloppe du pli avec au moins une mention indiquant l'AMI	Oui
2	Rédaction du dossier de manifestation d'intérêt rédigé en langue française	Oui
3	Présence de l'original physique du dossier de manifestation d'intérêt	Oui
4	Présence de la copie simple physique du dossier de manifestation d'intérêt	Oui
5	Présence de la clé USB dans le pli	Oui
6	Présence de la version électronique scannée *de l'original* du dossier de manifestation d'intérêt sur clé USB en format PDF	Oui
Acceptation pour l'ouverture des plis : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		**Acceptée**

LEGENDE : Oui ou Non

****

Lot 2 : Accord-cadre pour la mise en œuvre des autres activités d'Information, Education et Communication
Néant
Néant

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaire N°1
1	Présence de l'enveloppe du pli avec au moins une mention indiquant l'AMI	
2	Rédaction du dossier de manifestation d'intérêt rédigé en langue française	
3	Présence de l'original physique du dossier de manifestation d'intérêt	
4	Présence de la copie simple physique du dossier de manifestation d'intérêt	
5	Présence de la clé USB dans le pli	
6	Présence de la version électronique scannée *de l'original* du dossier de manifestation d'intérêt sur clé USB en format PDF	
Acceptation pour l'ouverture des plis : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque dossier de manifestation d'intérêt. Les dossiers de manifestation d'intérêt ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

B. Tableau d'ouverture des plis

Lot 1 : Accord-cadre pour la mise œuvre du PCC et la mise en place d'un dispositif d'alerte précoce au niveau des villages des arrondissements urbains

N°	ELEMENTS A VERIFIER	Soumissionnaires
		Soumissionnaire N°1 EXPERT DEV
001	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NEANT
002	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NEANT
003	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NEANT
004	Lettre de manifestation d'intérêt	F
005	Accord de groupement	NA
006	Registre de commerce et/ou les statuts	F **(Créée le 12/10/2017)**
007	Preuves des expériences générales	F
008	Preuves des expériences similaires	F
009	Note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme	F

****

010	Liste du personnel	F
011	Copies simples des diplômes	F

OBSERVATIONS

Néant.

Lot 2 : Accord-cadre pour la mise en œuvre des autres activités d'Information, Education et Communication

Néant

Néant

N°	ELEMENTS A VERIFIER	Soumissionnaires
		Soumissionnaire N°1
001	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NEANT
002	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NEANT
003	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NEANT
004	Lettre de manifestation d'intérêt	
005	Accord de groupement	
006	Registre de commerce et/ou les statuts	
007	Preuves des expériences générales	
008	Preuves des expériences similaires	
009	Note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme	
010	Liste du personnel	
011	Copies simples des diplômes	

****

Observations

- des membres du ou de la COE : Néant.
- Organe de Contrôle : RAS

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 32 mn.

Fait à Djougou le 17/10/2025.

Ont signé :

NOM ET PRENOM (S)	QUALITE	SIGNATURE
LANIGNAN A. Abou	Assistant /PRMP/Mairie Djougou/Co-SIRAT	
ZOHOUN Ayaba Jocelyne	DADE	
ILEKOYO Wiliamson	Assistant/DST-Mairie-Djougou/Co-SIRAT	

MAIRIE D'APLAHOUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mairie d'Aplahoué
BP : 26 Aplahoué BENIN
Tél : 96 71 72 83 / 97 75 99 78

République du Bénin

Commune d'Aplahoué

MARCHE DE SERVICES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES TRAVAUX D'OUVERTURE DE VOIE DANS LES ARRONDISSEMENT D'APLAHOUE, DE KISSAMEY ET D'AZOVE

REFERENCE SIGMAP : T_STAT_102827

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°61/012/C-APL/PRMP/SP-PRMP/DST/ DU 24 SEPTEMBRE 2025

Référence SIGMAP : T_STAT_102827

Autorité contractante : Mairie Aplahoué

Source de financement : Budget autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 2331

Accord de prêt : Néant

Octobre 2025

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert **N°61/012/C-APL/PRMP/SP-PRMP/DST/ du 24 septembre 2025** relatif relatives travaux d'ouverture de voie dans les arrondissement d'aplahoue, de kissamey et d'azove

REFERENCE SIGMAP : T_STAT_102827

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert.

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi **seize octobre** à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la marie d'Aplahoué, la Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet. Ladite séance a été présidée par la Personne Responsable des Marchés Publics et a connu la présence effective des membres dudit Comité.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le **journal la NATION N°8830** du **24 septembre 2025**, le même jour sur la plateforme SIGMAP et dans le **journal des Marchés Publics N° 519 du 25 septembre 2025.**

La date limite de remise de la proposition était fixée au jeudi 16 octobre 2025 **à 10h** précises.

Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert a été validé par la Cellule **contrôle des Marchés Publics de la commune d'Aplahoué, le 11 septembre 2025** et reçu au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics, le même jour dans le registre courrier arrivée.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service **N°61/292/C-APL/SE//PRMP/SP-PRMP/SA du 08/10/2025** les personnes mentionnées dans le tableau ci-dessous.

ADMINISTRATION	NOM ET PRÉNOM (S)	QUALITÉ	OBSERVATIONS
PRMP	ATCHADE Joseph	Président	voix délibérative
Directeur des Services Techniques de la Mairie	ASSOGBA S. Christel,	Membre de la COE	Voix délibérative
Directrice des Affaires Administratives et Financières	DAFIA BIO AZARATOU Gniré	Membre de la COE	Voix délibérative
Directeur des Affaires Domaniales et Environnementales de la Mairie	SAGBOHAN H. Rufin	Membre de la COE	voix délibérative
Chef de la Cellule Juridique	MOUZOU Emmanuel	Représentant de la CCMP	Sans voix délibérative

La prestation est en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, **quinze** ont retiré le dossier et **trois (03)** soumissionnaires ont déposé leur pli.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	ETS BUSINESS AFRICA	16/10/2025 à 9h30 mn	MONDEHOU Narcisse 0190250036	Bénin	RAS
2	SOCIETE ACTIF SARL	16/10/2025 à 9h36 mn	GAMBIALA Juste 0166611282	Bénin	RAS
3	EBENEZER GROUP	16/10/2025 à 9h59 mn	EDE Alexis 0159697273	Bénin	RAS

3

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Note

Les éléments à vérifier figurent dans le tableau ci-après. La /le COE renseigne le tableau par les mentions : Oui ou non le cas échéant.

En cas de rejet d'un pli, la /le COE mentionne clairement tous les motifs dudit rejet en bas du tableau.

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaire / Eléments à vérifier	ETS BUSINESS AFRICA	SOCIETE ACTIF SARL	EBENEZER GROUP
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la présentation des plis	Oui	Oui	Oui
5.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui
6.	L'unique enveloppe extérieure marquée suivant les prescriptions de l'IC 22.2(b) des DPAO	Oui	Oui	Oui
7.	Une enveloppe portant la mention « **ORIGINAL** » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique, et l'offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature) ;	Oui	Oui	Oui
8.	Une enveloppe portant la mention « **COPIE** » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et l'offre financière) ;	Oui	Oui	Oui
9.	La garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie	Oui	Oui	Oui
10.	Les renseignements relatifs à la candidature,	Oui		

N°	Soumissionnaire / Eléments à vérifier	ETS BUSINESS AFRICA	SOCIETE ACTIF SARL	EBENEZER GROUP
	notamment le formulaire y afférent et ses annexes ;		Oui	Oui
11.	Une enveloppe portant la mention « **VARIANTE** », le cas échéant, en application de la clause 13 des instructions aux candidats contenant l'offre variante (l'offre technique et/ou financière séparément) ainsi que sa version scannée PDF	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		Accepté	Accepté	Accepté

L'offre du soumissionnaire ADL ENERGIES ET SERVICERS a été écartée pour défaut de présentation de l'offre. En effet, les enveloppes intérieures (Original et copie) sont placées dans un carton après l'ouverture de l'unique enveloppe extérieure ; ce qui est contraire aux prescriptions de l'ICI 21.1 du point C des DPAO du DAO.

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

N°	Éléments à vérifier	SOUMMISSIONNAIES		
		BSINESS AFRICA	ACTIF SARL	EBENEZER GROUP
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	NON	NON
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NON	NON	NON
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON	NON
4.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI
5.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	OUI	OUI	OUI
6.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée ;	F	F	F
7.	Montant TTC de l'offre	52 215 000	46 905 000	49566000
8.	Montant HT de l'offre	44 250000	3975000	42 000 000
9.	Bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté ;	F	F	F
10.	Devis Quantitatif et Estimatif (DGE) Daté, signé et cacheté)	F	F	F
11.	Cadre de sous détail des prix daté, signé et cacheté	F	F	F
12.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie ;	F	F	F
13.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise ;	F	NF	F
14.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté ;	F		F
15.	Engagement à avoir dans le personnel clé au moins une femme daté, signé et cacheté pour les soumissionnaires ayant accepté dans leur offre le respect de cette condition	F	F	F
16.	Programme de mobilisation et de construction daté, signé et cacheté	F	F	F

17.	Calendrier de construction daté, signé et cacheté	F	F	
18.	Organisation des travaux sur site datée, signée et cachetée	F	F	F
19.	Méthode d'exécution ou de réalisation datée, signée et cachetée	F	F	F
20.	Liste du personnel affecté aux travaux datée, signée et cachetée	F	F	F
21.	Liste du matériel affecté aux travaux datée, signée et cachetée	F	F	F
22.	Calendrier de mobilisation daté, signé et cacheté	F	F	F
23.	Accord ou la promesse d'accord de groupement si requis			
24	Preuve d'appartenance au MPME	F	F	F
25.	Attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP).	NA	NA	NA
26	Attestation d'assurance de risque professionnel	NF	F	F
27.	Renseignements sur le soumissionnaire	F	F	F
28.	Original ou copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;	F	F	F
29.	Références technique	F	NF	F
30.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel ;	F	F	F
31.	Preuves de disponibilité des moyens matériels ;	F	F	F
32.	Situation financière	F	F	F
33.	Chiffre d'affaire annuel des activités de service	F	F	F
34.	Capacité de financement	F	F	
35.	Attestation de capacité financière	F	F	F
36	Etats financiers (quinze premières pages) des trois dernières années, présentés par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI. Pour les entreprises naissantes, les justificatifs requis de leurs capacités financières (bilan d'ouverture) ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copie légalisée. Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine	F	F	F
37.	Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ; les attributaires étrangers devront fournir une attestation de l'IFU ou son équivalent du pays où ils sont immatriculés en conformité avec la législation dudit pays ;	F	F	F

38.	Original ou la photocopie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;	F	F	F
39.	Attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'ARMP ;	F	F	F
40.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs conformément au modèle spécifié dans la Section VII : Formulaire de marché ;	NF	F	F
41.	Antécédents de marchés	F	F	F
42.	Rabais N°1 inconditionnel	NF	NF	NF
43.	Rabais N°2 conditionnel	NF	NF	NF
44..	Marché en cours	F	F	F
45.	Plan de charge	F	F	F
46.	Attestation délivrée par l'Agence Nationale de la Météorologie qui garantit en cas d'attribution du marché, la fourniture des données ou informations météorologiques , climatologiques ou agro-météorologiques	F	F	F

En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : BUSINESS AFRICA : RAS ; ACIT SARL : RAS ; EBENEZER GROUP : RAS
- des membres de la COE/du COE : RAS
- des membres de l'organe de contrôle : Invité mais absent.

La liste de présence à cette séance est en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 15h 30 minutes

Fait à Aplahoué, le 16 octobre 2025

Le Président

Joseph AGBOMA

M. Gnimè DAFIA BIO

Le Rapporteur

S. Christel ASSOGBA

Les membres

SOGBOHOU Houssou Rufin

L'organe de contrôle

Emmanuel MOUZOU
Rép/comp

MAIRIE D'APLAHOUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mairie d'Aplahoué
BP : 26 Aplahoué BENIN
Tél : 96 71 72 83 / 97 75 99 78
Email : ContactAplahoue@mairie.bj
Aplahoué, le 16 octobre 2025

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis à l'Avis d'Appel d'offres Ouvert **N°61/012/C-APL/PRMP/SP-PRMP/DST/DAAF du 18 Septembre 2025** relatif aux **travaux d'ouverture de voie dans les arrondissements d'Aplahoué, de Kissamey et d'Azovè (Référence du marché : N° T_STAT_102827).**

(Liste des soumissionnaires/représentants)

N°	Nom et prénom (s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	MONDEHOU Narcisse	Secrétaire BUSINESS AFRICA	01 90250036	
02	GAMBIACA Juste	Représentant ACTIF Sarl	01 66611282	
03	EDE Alexis	RPT/EBENEZER GROUP	01 5969-72 73	
04	SAGBOHAN Houssou Rufin	DDAE	01 97 37 11 06	
05				
06				
07				
08				
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				

MAIRIE D'APLAHOUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mairie d'Aplahoué
BP : 26 Aplahoué BENIN
Tél : 96 71 72 83 / 97 75 99 78
Email : ContactAplahoue@mairie.bj
Aplahoué, le 16 octobre 2025

Liste de présence à la séance d'ouverture des plis à l'Avis d'Appel d'offres Ouvert **N°61/012/C-APL/PRMP/SP-PRMP/DST/DAAF du 18 Septembre 2025** relatif aux **travaux d'ouverture de voie dans les arrondissements d'Aplahoué, de Kissamey et d'Azovè (Référence du marché : N° T_STAT_102827).**

(Liste de l'administration)

N°	Nom et prénom (s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	AT CHABI Joseph	PRMP/PRS	01976052 33	
02	ASSOGBA Christel	ASS.	01 60 45 61 66	
03	SAGBOHAN Roussac Regis	DDDE	01 97 53 11 46	
04	DAFFA BIO A. Gnimi	DAAF	01 96-65-18 32	
05	Mouzoune Emmanuel	Réf/ecn	01 95 47 08 59	
06				
07				
08				
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				

MAIRIE D'APLAHOUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mairie d'Aplahoué
BP : 26 Aplahoué BENIN
Tél : 96 71 72 83 / 97 75 99 78

République du Bénin

Reçu ce 16/10/2025
RAE
EBE Alexis

Commune d'Aplahoué

MARCHE DE SERVICES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES TRAVAUX D'OUVERTURE DE VOIE DANS LES ARRONDISSEMENT D'APLAHOUE, DE KISSAMEY ET D'AZOVE

REFERENCE SIGMAP : T_STAT_102827

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°61/012/C-APL/PRMP/SP-PRMP/DST/ DU 24 SEPTEMBRE 2025

Référence SIGMAP : T_STAT_102827

Autorité contractante : Mairie Aplahoué

Source de financement : Budget autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 2331

Accord de prêt : Néant

Reçu ce 16/10/25
Narcisse Mondehou
Reçu ce 16/10/25
GAMBIALA Juste E.

Octobre 2025

MAIRIE DE DJOUGOU
DEPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51976757
contact.djougou@mairie.bj

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS
AVIS MANIFESTATION D'INTERET N° 62/043-025/CD/SE/PRMP/DDLP/DST/SP-PRMP Ass-PRMP du 03/10/2025.

Objet ; Recrutement d'un cabinet pour le solde des études techniques, la surveillance et le contrôle des travaux des sous-projets communaux du projet COSO

Avis à manifestation d'intérêt N° : *n°* : PI_DST_110484.

Source de financement : FADeC COSO

Gestion : 2025

Imputation budgétaire ; 2191

Commencé le *17/10/2025*
Achevé le *17/10/2025*

Octobre 2025

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DE PLIS

Objet : Recrutement d'un cabinet pour le solde des études techniques, la surveillance et le contrôle des travaux des sous-projets communaux du projet COSO

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et le Cout (SFQC).

L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi dix-sept Octobre, à partir de 9 heures 30 mn, dans la salle de conférence N°2 de la Mairie de Djougou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des dossiers de manifestations d'intérêt relatifs au marché cité en objet.

L'AMI a fait l'objet de publication dans :

- le Journal des Marchés Publics du 06/10/2025 paru sous le N°522 ;
- le journal la Nation du 06/10/2025 paru sous le N°8838 et sur le SIGMAP le 06/10/2025.

Le Dossier d'Appel à Concurrence a été validé par la Direction départemental de Contrôle des Marchés Publics Atacora-Donga le 29/09/2025 suivant le PV n°127-09/DNCMP/DDCMP-AD/2025.

La date limite de remise des manifestations d'intérêts était fixée au 17/10/2025 à 09h 00mn

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 62/069/CD/SE/PRMP/DAAF/DDLP/SP-PRMP-SA du 10/10/2022, les personnes suivantes :

Président : Fataou SANI, ASS/PRMP, Représentant de la PRMP de la Commune de Djougou
Rapporteur : SALIFOU Mounirou, DST de la Commune de Djougou ;
Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Mairie de Djougou	LANIGNAN A. Abou	**Personne ressource**	*Sans voix deliberative*

Les autres membres de la COE invités n'ont pu être présents.
La Direction Départemental de Contrôle des Marché Publics Atacora-Donga aussi invitée n'a pu être présente.
Aux date et heure limites de dépôt des manifestations dix-huit (18) candidats ont retiré l'AMI et huit (08) ont déposé pour le lot 1 et dix (10) pour le lot 2.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) des dossiers a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les dossiers ont été réceptionnés et enregistrés dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Pour le lot 1 : Etudes, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement sommaire des pistes

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	S1 : Groupement SEFCO-CI/BEI CORP	16/10/2025 17H 27 mn	ALASSANE Akim Tél 01 96 16 14 07	BENIN	RAS
2	S2: Groupement BETAT-IC/CAFI-B/HYDROTPE	17/10/2025 08 H 02 mn	SEGLA Edouard Tél 01 40 11 07 25	BENIN	RAS

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
3	S3: SDP SA	17/10/2025 08 H 09 mn	DANDJINOU Francite Tél. : 01 97 24 43 03	BENIN	RAS
4	S4: Groupement AGECET BTP/AGECET BENIN	17/10/2025 08 H 17 mn	KOUZOUHOUE M. Raoul Tél 01 97 41 00 53	BENIN	RAS
5	S5 : Groupement TECHNICART INGENIEURS CONSEILS /PERS BTP/BELMAG SARL	17/10/2025 08 H 18 mn	MAMAM BAWA NASSIROU Sabirou Tél 01 96 21 94 57	BENIN	RAS
6	S6 : EXPERT DEV	17/10/2025 08 H 26 mn	KPEIKPASSI Abdou-Marouf Tél 01 97 66 41 09	BENIN	RAS
7	S7 : BES	17/10/2025 08 H 43 mn	DJATCHI Ikililou-Sako Tél 01 66 75 94 80	BENIN	RAS
8	S8 : Groupement SIGEM/AC3E	17/10/2025 09 H 47 mn	KATCHON Azizatou Tél 01 97 58 63 27	BENIN	RAS

Pour le lot 2 : Etudes, contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et la mise aux normes des marchés

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	S1: Groupement BEI CORP BENIN/BEI CORP BURKINA	16/10/2025 17 H 29 mn	ABDOULAYE Gafarou Tél 01 99 94 25 82	BENIN/ BURKINA	RAS
2	S2 : Groupement CAFI-B/CADY/HYDRO-TPE	17/06/2025 08 H 02 mn	SEGLA Edouard Tél 01 40 11 07 25	BENIN	RAS
3	S3: Groupement DIGITAL GROUP/CAURI	17/06/2025 08 H 04 mn	GOROH Bio Adimi Tél 01 99 75 36 23	BENIN	RAS
4	S4: KEFAS SERVICES	17/06/2025 08 H 06 mn	TCHEDJANNALOU K Gervais Tél 01 40 28 94 52	BENIN	RAS
5	S5: SDP SA	17/10/2025 08 H 09 mn	DANDJINOU Francite Tél. : 01 97 24 43 03	BENIN	RAS
6	S6: Groupement AGECET BTP/SETRAC/AGECET BENIN	17/10/2025 08 H 17 mn	KOUZOUHOUE M. Raoul Tél 01 97 41 00 53	BENIN	RAS
7	S7 : Groupement TECHNICART INGENIEURS CONSEILS /PERS BTP/BELMAG SARL	17/10/2025 08 H 18 mn	MAMAM BAWA NASSIROU Sabirou Tél 01 96 21 94 57	BENIN	RAS
8	S8 : URBA-TROPIQUES	17/10/2025 08 H 18 mn	TOURE Osseni Tél 01 97 96 98 15	BENIN	RAS
9	S9 : EXPERT DEV	17/10/2025 08 H 26 mn		BENIN	RAS

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
			KPEIKPASSI Abdou-Marouf Tél 01 97 66 41 09		
10	S10 : BES	17/10/2025 08 H 43 mn	DJATCHI Ikililou-Sako Tél 01 66 75 94 80	BENIN	RAS

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

- *Examen de recevabilité des plis*

A. Tableau de recevabilité des plis suivant les quatre (04) mentions prescrites dans le PV type d'ouverture de juin 2023.

Lot 1 : Etudes, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement sommaire des pistes

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	S1 : Groupement SEFCO-CI/BEICORP	S3: Groupement BETAT-IC/CAFI-B/HYDROTPE	S7 : SDP SA	S8 : Groupement AGECET BTP/AGECET BENIN	S10 : Groupement TECHNIC ART INGENIEURS CONSEILS /PERS BTP/BELMAG SARL	S12: EXPERT DEV	S13: BES	S14 : Groupement SIGEM/AC3E
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NON
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait de l'AMI	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**	**Rejetée**

Observations :
S14 : Groupement SIGEM/AC3E :
Le soumissionnaire **S14 : Groupement SIGEM/AC3E**, a déposé son pli à **09 heures 47 minutes** après 09 heures 00 minutes qui est l'heure limite de dépôt des plis conformément au point 13 de l'AMI.
La COE a donc rejeté son pli. Il est alors invité à retirer son pli.

Lot 2 : Etudes, contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et la mise aux normes des marchés

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	S2: Groupement BEICORP BENIN/BEICORP BURKINA	S4 : Groupement CAFI-B/CADY/HYDRO-TPE	S5: Groupement DIGITAL GROUP/CAURI	S6: KEFAS SERVICES	S7 : SDPSA	S9: Groupement AGECET BTP/SETRAC/AGECET BENIN	S10 : Groupement TECHNICART INGENIEURS CONSEILS /PERS BTP/BELMAG SARL	S11 : URBA-TROPIQUES	S12 : EXPERT DEV	S13 : BES
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait de l'AMI	Oui	Oui	NON	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté *(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)*		**Acceptée**	**Acceptée**	**Rejetée**	**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**	**Acceptée**

Observation
S5: Groupement DIGITAL GROUP/CAURI
L'AMI a été retiré par le candidat DIGITAL GROUP SARL. A la date et l'heure limites de soumission des offres, c'est le Groupement DIGITAL GROUP/CAURI qui a fait le dépôt. Etant deux structures ayant deux formes juridiques distinctes, le retrait de l'AMI pour l'une ne peut opérer pour l'autre. Donc, le Groupement DIGITAL GROUP/CAURI n'a pas retiré l'AMI. Ainsi, conformément au point 12 de l'AMI qui stipule que «*le défaut du retrait de l'AMI par un soumissionnaire entraine le rejet de son dossier de manifestation d'intérêt*», **le pli du soumissionnaire S5 : Groupement DIGITAL GROUP/CAURI est donc rejeté.**

Tableau complémentaire de recevabilité des plis suivant les exigences prescrites par l'AMI N° 62/043-025/CD/SE/PRMP/DDLP/DST/SP-PRMP Ass-PRMP du 03/10/2025

Lot 1 : Etudes, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement sommaire des pistes

N°	**Soumissionnaires / Eléments à vérifier**	S1 : Groupement SEFCO-CI/BEI CORP	S3: Groupement BETAT-IC/CAFI-B/HYDROTPE	S7 : SDP SA	S8 : Groupement AGECET BTP/AGECET BENIN	S10 : Groupement TECHNICART INGENIEURS CONSEILS /PERS BTP/BELMAG SARL	S12: EXPERT DEV	S13: BES
1	Présence de l'enveloppe du pli avec au moins une mention indiquant l'AMI	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Rédaction du dossier de manifestation d'intérêt rédigé en langue française	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3	Présence de l'original physique du dossier de manifestation d'intérêt	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4	Présence de la copie simple physique du dossier de manifestation d'intérêt	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
5	Présence de la clé USB dans le pli	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6	Présence de la version électronique scannée *de l'original* du dossier de manifestation d'intérêt sur clé USB en format PDF	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des plis : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

LEGENDE : OUI/NON

Observation : RAS

Lot 2 : Etudes, contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et la mise aux normes des marchés

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	S2: Groupement BEI CORP BENIN/BEI CORP BURKINA	S4 : Groupement CAFI-B/CADY/HYDRO-TPE	S6: KEFAS SERVICES	S7 : SDP SA	S9: Groupement AGECET BTP/SETRAC/ AGECET BENIN	S10 : Groupement TECHNICART INGENIEURS CONSEILS /PERS BTP/BELMAG SARL	S11 : URBA-TROPIQUES	S12: EXPERT DEV	S13: BES
1	Présence de l'enveloppe du pli avec au moins une mention indiquant l'AMI	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Rédaction du dossier de manifestation d'intérêt rédigé en langue française	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3	Présence de l'original physique du dossier de manifestation d'intérêt	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4	Présence de la copie simple physique du dossier de manifestation d'intérêt	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
5	Présence de la clé USB dans le pli	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
6	Présence de la version électronique scannée *de l'original* du	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

	dossier de manifestation d'intérêt sur clé USB en format PDF									
Acceptation pour l'ouverture des plis : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli*)		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

LEGENDE : OUI/NON

Observation : RAS

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque dossier de manifestation d'intérêt. Les dossiers de manifestation d'intérêt ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.
Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

Lot 1 : Etudes, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement sommaire des pistes

N°	ELEMENTS A VERIFIER	Soumissionnaires						
		S1 : Groupement SEFCO-CI/BEI CORP	S3: Groupement BETAT-IC/CAFI-B/HYDRO TPE	S7 : SDP SA	S8 : Groupement AGECET BTP/AGECET BENIN	S10 : Groupement TECHNICART INGENIEURS CONSEILS /PERS BTP/BELMAG SARL	S12: EXPERT DEV	S13: BES
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
4.	Lettre de manifestation d'intérêt	F	F	F	F	F	F	F
5.	Accord de groupement	F	F	NA	F	F	NA	NA
6.	Registre de commerce et/ou les statuts	F (Créée le 04/06/2018 pour BEI CORP Bénin et le 27/06/20	F (Créée le 22/10/2008 pour BETAT-IC SARL au Bénin, le 28/01/2011 pour	F (créée le 17/03/2020	F (Créée le 20/11/2024 pour AGECET BTP Bénin et le 29/12/2004 pour AGECET BTP)	F (Créée le 11/07/2007 TECKANICART INGENIEUR, le 29/08/1996 pour PERS BTP et le	F (Créée le 12/10/2017)	F (Créée le 23/01/2011)

****

		12 à Abidjan)	CAFI au Burkina et 04/06/2004 pour HYDRO TPE au Bénin)			21/01/2019 pour BELMAG		
7.	Preuves des expériences générales	F	F	F	F	F	F	F
8.	Preuves des expériences similaires	F	F	F	F	F	F	F
9.	Note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme	F	F	F	F	F	F	F
10.	Liste du personnel	F	F	F	F	F	F	F

OBSERVATIONS
Néant.

Lot 2 : Etudes, contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et la mise aux normes des marchés

N°	**ELEMENTS A VERIFIER**	**Soumissionnaires**								
		S2: Groupement BEI CORP BENIN/ BEI CORP BURKINA	S4 : Groupement CAFI-B/CADY/HYDRO-TPE	S6: KEFAS SERVICES	S7 : SDP SA	S9: Groupement AGECET BTP/SETRAC/AGECET BENIN	S10 : Groupement TECHNIC ART INGENIEURS CONSEILS /PERS BTP/BELMAG SARL	S11 : URBA-TROPIQUES	S12: EXPERT DEV	S13: BES
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
4.	Lettre de manifestation d'intérêt	F	F	F	F	F	F	F	F	F
5.	Accord de groupement	F	F	NA	NA	F	F	NA	NA	
6.	Registre de commerce et/ou les statuts	F (Créée le 04/06/2018 pour BEI CORP Bénin et le 19/09/2022 pour BEI CORP IC)	F (Créée le 19/01/2011 CAFIB, le 24/09/2014 pour CADY et le 14/06/2004 pour HYDRO TPE au Bénin)	F (créée le 20/01/2025	F (Créée le 17/03/2020	F (Créée le 20/11/2024 pour AGECET BTP BENIN, le 12/08/2013 pour le SETRAC et le 12/01/2021 pour AGECET BENIN	F (Créée le 11/07/2007 pour TCHNICART, le 29/08/1996 pour PERS BTP et le 21/01/2019 pour BELMAG)	F (Créée le 04/11/2002)	F (Créée le 11/12/2020)	F (Créée le 23/06/2011)
7.	Preuves des expériences générales	F	F	F	F	F	F	F	F	F
8.	Preuves des expériences similaires	F	F	F	F	F	F	F	F	F

9.	Note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme	F	F	F	F	F	F	F	F	F
10.	Liste du personnel	F	F	F	F	F	F	F	F	F

OBSERVATIONS

Néant.

- des soumissionnaires : RAS
- des membres du ou de la COE : Confère au pied de chaque tableau
- Organe de Contrôle : RAS

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 45 mn.

Fait à Djougou le 17/10/2025

Ont signé

Rapporteur COE

SALITOU Moumouni

DST.

Ass-PRMP

Fataou SANI

Personne bien au Les

LANIGUIDI

P. Abdel

****

PV d'ouverture AMI N° 62/043-025/CD/SE/PRMP/DDLP/DST/SP-PRMP Ass-PRMP du 03/10/2025 relatif Recrutement d'un cabinet pour le solde des études techniques, la surveillance et le contrôle des travaux des sous-projets communaux du projet COSO référence SIGMAP : n° : PI_DST_110484.

LISTE DE PRESENCE DES MEMBRES COE A LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

AMI N° 62/043-025/CD/SE/PRMP/DDLP/DST/SP-PRMP Ass-PRMP du 03/10/2025 relatif Recrutement d'un cabinet pour le solde des études techniques, la surveillance et le contrôle des travaux des sous-projets communaux du projet COSO référence SIGMAP : n° : PI_DST_110484.

Djougou, le 17 octobre 2025 , Lieu : Salle de conférence n°02

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature
1.	SALIFOU Ummiam	DST	Rapporteur COE	01602153[illegible]	
2.	SANI Fatoum	Ass-PRMP	Prt/COE	01 96 [illegible]	
3.	LANIGNANI A. Ascen	PIPRMP	Personne ressource	0195929[illegible]	
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					

MAIRIE DE DJOUGOU
DEPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51976757
contact.djougou@mairie.bj

LISTE DE PRESENCE DES SOUMISSIONNAIRES /REPRESENTANTS) **A LA SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS**

AMI N° 62/043-025/CD/SE/PRMP/DDLP/DST/SP-PRMP Ass-PRMP du 03/10/2025 relatif Recrutement d'un cabinet pour le solde des études techniques, la surveillance et le contrôle des travaux des sous-projets communaux du projet COSO référence SIGMAP : n° : PI_DST_110484

Djougou, le 17 Octobre 2025, Lieu : Salle de conference n°02

N°	Nom et Prénom(s)	Structure représentée	Fonction/ Qualité	Téléphone	Observation	Signature
1.	KPEIKPASSI Abdon Marou	EXPERT DEV	Representant	01976641 09		
2.	DANDJINOU Faucite	SDP SA	Représentant	01972443 03		
3.	DJATCHI Ekylinou-Salo	BES	Représentant	01667594 80		
4.						
5.						
6.						
7.						
8.						

FICHE DE RESTITUTION DES PLIS IRRECEVABLES A LA SEANCE D'OUVERTURE

AMI N° 62/043-025/CD/SE/PRMP/DDLP/DST/SP-PRMP Ass-PRMP du 03/10/2025 relatif Recrutement d'un cabinet pour le solde des études techniques, la surveillance et le contrôle des travaux des sous-projets communaux du projet COSO référence SIGMAP : n° : PI_DST_110484

Djougou, le 17 octobre 2025 , Lieu : Salle de conference n°02

N°	Nom et Prénom (s)	Soumissionnaire	Fonction/ Qualité	Téléphone	Signature



Rubrique

ocès verbal d'attribution - Résultats d'évaluati

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

d'Offre Avis d'Appel Ouvert N°008/PRMP/S-PRMP/ du 29/08/2025

Objet : *Accord cadre à bon de commande pour l'assurance du matériel roulant 2026-2027*

Source de financement : *BUDGET AUTONOME*

Gestion : *2026, 2027*

Imputation budgétaire : *62 52 00 00 00*

Commencé le *01/10/2025*
Achevé le */10/2025*

Octobre 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres : Avis N°008/PRMP/S-PRMP du 29/08/2025 relatif à l'accord cadre à bon de commande pour l'assurance du matériel roulant 2026-2027

Mode de passation : ***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***
L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi 03 Octobre à 10 heures 00, dans la **Salle de conférence au 1ère étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA zone portuaire**, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service : *N°124/LPB/PRMP/SPRMP du 23 septembre 2025*

- Président : Brice AHOMAGNON (PRMP)
- Rapporteur : Ambroise AHOUANDJINOU (Rpt DAG)
  Membres :
- Nadine BEHANZIN (Rpte DAF)
- Antoine HOUNKPONOU (SPM)

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

OBJET	**Intitulé : Accord cadre à bon de commande pour l'assurance du matériel roulant 2026-2027.**
Procédures	
Mode de passation	***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°245/CCMP/LPB/25 du 29 août 2025
Soumissionnaires en listes	
- **L'AFRICAINE DES ASSURANCES** - **SANLAM ALLIANZ BENIN ASSURANCES** - **LA GAB** - **AFG ASSURANCES VIE** - **NOBILA ASSURANCES**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
- **SANLAM ALLIANZ BENIN ASSURANCES**	La lettre de soumission est non conforme car : - elle est adressée à la Personne Responsable des Marchés publics de la Poste du Bénin et non à l'autorité contractante qui est la Poste du Bénin S.A. il est indiqué sur le formulaire de la lettre de soumission présente dans l'offre que le soumissionnaire doit insérer le nom complet de l'autorité contractante qu'est La Poste du Bénin S.A. Confère IC 1.1 du DPDAO du dossier d'appel d'offre « Nom de l'Autorité contractante : La Poste du Bénin S.A ». la PRMP, personne physique est mandaté par

	l'autorité contractante « la Poste du Bénin S.A » pour conduire la procédure de passation et d'exécution du marché mais n'est pas l'autorité contractante. Mieux, selon la loi N° 2020 - 26 du 29 septembre septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin en son article 1er, l'autorité contractante est défini comme : une personne morale de droit public ou de droit privé et jamais une personne physique. - Au point a) de la lettre de soumission il est écrit Nous avons examiné le dossier d'appels d'offres, y compris l'addendum….au lieu de Nous avons examiné le dossier d'appels d'offres, y compris l'addendum …et n'avons aucune réserve à leur égard.
- **LA GAB**	La lettre de soumission est non valide car : - en lieu et place du point i « nous ne participons pas, en qualité de candidats ou sous-traitant, à plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres conformément à la clause 4.4 des Instructions aux candidats, autre que des offres « variantes » présentées conformément à la clause 13 des Instructions aux candidats » on lit nous ne participons pas, en qualité de candidats ou sous-traitant, à plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres conformément à la clause 4.4 des Instructions aux candidats, autre que des offres « variantes » présentées conformément à la clause 13 des Instructions aux candidats par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché, et en général à respecter les dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires prévus au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, comme en atteste le formulaire d'engagement ci-joint, signé par nos soins . - elle ne comporte pas le point j « Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché, et en général à respecter les dispositions relatives à la lutte contre la corruption, les conflits d'intérêt, la répression de l'enrichissement illicite, l'éthique professionnelle et tous autres actes similaires prévus au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique, comme en atteste le formulaire d'engagement ci-joint, signé par nos soins ».
- **AFG ASSURANCES VIE**	Offre classée 2ème
- **NOBILA ASSURANCES**	Offre classée 3ème
Attributaire	
Nom	**L'AFRICAINE DES ASSURANCES**
Montant proposé	28 884 290 **FCFA**
Montant évalué (corrigé)	28 884 290 **FCFA**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	

Objet du marché	**Accord cadre à bon de commande pour l'assurance du matériel roulant 2026-2027**	
Prix	**31 711 562 TTC FCFA**	
Délai d'exécution	Vingt-quatre (24) mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	**Attributaire**	**Montant**
Lot unique	**L'AFRICAINE DES ASSURANCES**	**31 711 562 TTC FCFA**

Le Président a clôturé la séance à 10H30.

Fait à Cotonou, le 03/10/2025

Président (PRMP)

Brice AHOMAGNON

Rapporteur (Rpt DAG)

Ambroise AHOUANDJINOU

Membres

Nadine BEHANZIN (Rpte DAF)

Antoine HOUNKPONOU (SPM)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 151 Parakou -Bénin
Tél. + 2 2 9 23 61 20 61

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (ATDA-BDC)

N° 441 /25/ATDA-BDC/DG/PRMP/S-PRMP

Parakou, le 30/09/2025

La Personne Responsable
des Marchés Publics

A

Messieurs les Directeurs Exécutifs de :
- BACH CONSULTING Pour le Développement
- ASPAIF-ONG
- Groupement CIPGEF ONG/ BRIGHT AFRICK ONG ;
- AProDESE-ONG ;
- FENAPAB ;
- CADG-ONG ;
- VIE ET ENVIRONNEMENT ONG ;
- APIC ONG

Objet: Notification des résultats du lot N° 1
Référence : Avis N° 009/25/MAEP/DG_ATDA-BDC/PRMP/S-PRMP du 27 juin 2025

Messieurs les Directeurs,

Dans le cadre de la procédure d'Avis à Manifestation d'intérêt (AMI) relatif au recrutement de quatre prestataires dont deux (02) pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les Pôles de développement agricoles de production de l'anacarde et deux pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans le Pôle 4 (Lot 1 à 4), je vous remercie pour la participation de vos structures au lot 1 intitulé: « **Recrutement d'un prestataire pour l encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les pôles 1, 2 et 3** ».

Au terme des travaux d'évaluation des manifestations et après avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), j'ai l'honneur de vous informer que les résultats de l'évaluation des manifestations du lot 1, se présentent comme suit :

Rang	Nom du soumissionnaire	Points obtenus
1er	BACH CONSULTING POUR LE DEVELOPPEMENT	100
1er Ex	ASPAIF-ONG	98,5
3ème	Groupement CIPGEF ONG/BRIGHT AFRICK ONG	95
4ème	AProDESE-ONG	92,75
5ème	FENAPAB	87,5
6ème	CADG-ONG	50

Rang	Nom du soumissionnaire	Points obtenus
7ème	VIE ET ENVIRONNEMENT ONG	50
8ème	APIC ONG	46

Au regard des notes obtenues par les candidats et conformément au point 10 de l'Avis à Manifestation d'Intérêt qui prescrit une note minimale de 70 points pour être présélectionné, la liste des candidats présélectionnés est le suivant :

Candidats présélectionnés

1) BACH CONSULTING POUR LE DEVELOPPEMENT ;
2) Groupement CIPGEF ONG/BRIGHT AFRICK ONG;
3) ASPAIF-ONG ;
4) AProDESE-ONG ;
5) FENAPAB

Candidats non présélectionnés

1) CADG-ONG ;
2) APIC ONG ;
3) VIE ET ENVIRONNEMENT ONG ;
4) Sté BENIN AGRICULTURE SARL ;
5) Sté EXPERT DEVELOPPEMENT SARL

Cependant, la Commission d'ouverture et d'évaluation en se référant d'une part au point 9 des Instructions et modalités d'exécution des budgets des administrations publiques, gestion 2025 à la page 58 qui interdit la mise en concurrence, lors des consultations, des structures à statuts juridiques différents (ONG, Association à but non lucratif et société ou entreprise) ; et d'autre part au point 10 de l'avis à manifestation d'intérêt qui évoque le recrutement d'ONG/ OPA et non de cabinets, a rejeté les dossiers des candidats Sté BENIN AGRICULTURE SARL et Sté EXPERT DEVELOPPEMENT SARL qui ne sont ni ONG, ni OPA.

Les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite de la procédure.

Veuillez recevoir Messieurs les Directeurs, mes meilleures salutations.

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE BORGOU SUD, DE DONGA ET COLLINES ATDA-BDC LA PRMP

Soihabirou BARIZI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 151 Parakou -Bénin
Tél. +229 23 61 20 61

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (Pôle 4)

N° 142/25/ATDA-BDC/DG/PRMP/S-PRMP

Parakou, le 30/09/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

A
Messieurs les Directeurs Exécutifs de :
- BACH CONSULTING Pour le Développement
- ASPAIF-ONG
- Groupement CIPGEF ONG/ BRIGHT AFRICK ONG ;
- FENAPAB ;
- AProDESE-ONG ;
- CRADIB – ONG
- IMPACT PLUS ;
- Ets SHAMMAH CORPORATION ;
- Sté EXPERT DEVELOPPEMENT SARL

Objet: Notification des résultats du lot N°2
Référence : Avis N° 009/25/MAEP/DG_ATDA-BDC/PRMP/S-PRMP du 27 juin 2025

Messieurs les Directeurs,

Dans le cadre de la procédure d'Avis à Manifestation d'intérêt (AMI) relatif au recrutement de quatre prestataires dont deux (02) pour l encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les Pôles de développement agricoles de production de l'anacarde et deux pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans le Pôle 4 (Lot 1 à 4), je vous remercie pour la participation de vos structures pour le lot 2 intitulé : « Recrutement d'un prestataire pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les Pôles 4, 5 et 6 ».

Au terme des travaux d'évaluation des manifestations et après avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), j'ai l'honneur de vous informer que les résultats de l'évaluation des manifestations du lot 2, se présentent comme suit :

Rang	Nom du soumissionnaire	Points obtenus
1er	BACH CONSULTING POUR LE DEVELOPPEMENT	100
1er Ex	ASPAIF-ONG	98,5
3e	Groupement CIPGEF ONG/BRIGHT AFRICK ONG	95
4ème	FENAPAB	87,5

Au regard des notes obtenues par les candidats et conformément au point 10 de l'Avis à Manifestation d'Intérêt qui

prescrit une note minimale de 70 points pour être présélectionné, Ces quatre candidats ont été retenus.
En outre, conformément aux prescriptions du point 10 de l'Avis à Manifestation d'intérêt, le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08). Or dans le cas d'espèce, le nombre de candidats présélectionnés est égal à quatre (04), la COE s'est référé à l'article 36 de la loi N° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin qui stipule : « ... Si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou consultants individuels en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer la procédure en vue de compléter la liste restreinte. ». Se référant aux principes d'économie et d'efficacité du processus d'acquisition énuméré à l'article 7 de la loi N° 2020- 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, la COE a approuvé le contact direct d'autres ONG/OPA en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations. Etant donné que les soumissionnaires AProDESE-ONG et CRADIB-ONG remplissent les conditions et sont présélectionnés respectivement au niveau des lot 1 et 4, la COE les a contactés par lettre N° 095A et 096A/25 /ATDA-BDC/DG/PRMP/S-PRMP du 21 août 2025. Suite à leurs avis favorables à travers les courriers en date du 22 août 2025, ils ont été complétés à la liste des candidats présélectionnés pour le compte du lot N° 2. Ainsi, la liste des candidats présélectionnés se présente désormais comme suit:

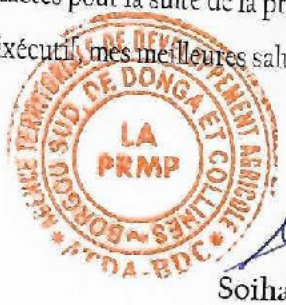
Candidats présélectionnés

1) BACH CONSULTING POUR LE DEVELOPPEMENT ;
2) Groupement CIPGEF ONG/BRIGHT AFRICK ONG ;
3) ASPAIF-ONG ;
4) FENAPAB_
5) AProDESE-ONG et
6) CRADIB – ONG

Cependant, la commission d'ouverture et d'évaluation en se référant d'une part au point 9 des Instructions et modalités d'exécution des budgets des administrations publiques, gestion 2025 à la page 58 qui *interdit la mise en concurrence, lors des consultations, des structures à statuts juridiques différents (ONG, Association à but non lucratif et société ou entreprise)* ; et d'autre part au point 10 de l'avis à manifestation d'intérêt qui évoque le recrutement d'ONG/ OPA et non de cabinets, a rejeté les dossiers des candidats Ets IMPACT PLUS BENIN, Ets SHAMMAH CORPORATION, Sté BENIN AGRICULTURE SARL et Sté EXPERT DEVELOPPEMENT SARL qui ne sont ni ONG, ni OPA.

Les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite de la procédure.

Veuillez recevoir Monsieur le Directeur Exécutif, mes meilleures salutations.



Soihabirou BARIZI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 151 Parakou -Bénin
Tél. +229 23 61 20 61

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (Pôle 4)

N°143 /25/ATDA-BDC/DG/PRMP/S-PRMP

Parakou, le 30/09/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

A
Messieurs les Directeurs Exécutifs de :
- BACH CONSULTING Pour le Développement
- ASPAIF-ONG
- Groupement CIPGEF ONG/ BRIGHT AFRICK ONG ;
- FENAPAB ;
- AProDESE-ONG ;
- CRADIB – ONG ;
- APIC ONG ;
- VIE ET ENVIRONNEMENT ONG
- Sté BENIN AGRICULTURE SARL
- Sté EXPERT DEVELOPPEMENT SARL

Objet: Notification des résultats du lot N°3
Référence : Avis N° 009/25/MAEP/DG_ATDA-BDC/PRMP/S-PRMP du 27 juin 2025

Messieurs les Directeurs,

Dans le cadre de la procédure d'Avis à Manifestation d'intérêt (AMI) relatif au recrutement de quatre prestataires dont deux (02) pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les Pôles de développement agricoles de production de l'anacarde et deux pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans le Pôle 4 (Lot 1 à 4), je vous remercie pour la participation de vos structures pour le lot 3 intitulé « Recrutement d'un prestataire pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les communes du Borgou et de la Donga dans le PDA 4.

Au terme des travaux d'évaluation des manifestations et après avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), j'ai l'honneur de vous informer que les résultats de l'évaluation des manifestations du lot 3, se présentent comme suit :

Rang	Nom du soumissionnaire	Points obtenus
1er	BACH CONSULTING POUR LE DEVELOPPEMENT	100
1er Ex	ASPAIF-ONG	100
1er Ex	Groupement CIPGEF ONG/BRIGHT AFRICK ONG	95
4ème	FENAPAB	82
5ème	VIE ET ENVIRONNEMENT ONG	50

Rang	Nom du soumissionnaire	Points obtenus
6ème	APIC ONG	46

Au regard des notes obtenues par les candidats et conformément au point 10 de l'Avis à Manifestation d'Intérêt qui prescrit une note minimale de 70 points pour être présélectionné, les structures BACH CONSULTING POUR LE DEVELOPPEMENT, ASPAIF-ONG, Groupement CIPGEF ONG/BRIGHT AFRICK ONG et FENAPAB ont été retenues.

En outre, cconformément aux prescriptions du point 10 de l'Avis à Manifestation d'intérêt, le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08). Or dans le cas d'espèce, le nombre de candidats présélectionnés est égal à quatre (04), la COE s'est référé à l'article 36 de la loi N° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin qui stipule : « ... *Si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou consultants individuels en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer la procédure en vue de compléter la liste restreinte.* ». Se référant aux principes d'économie et d'efficacité du processus d'acquisition énuméré à l'article 7 de la loi N° 2020- 26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin, la COE a approuvé le contact direct d'autres ONG/OPA en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations. Etant donné que les soumissionnaires AProDESE-ONG et CRADIB-ONG remplissent les conditions et sont présélectionnés respectivement au niveau des lot 1 et 4, la COE les a contacté par lettre N° 095A et 096A/25 /ATDA-BDC/DG/PRMP/S-PRMP du 21 août 2025. Suite à leurs avis favorables à travers les courriers en date du 22 août 2025, ils ont été complétés à la liste des candidats présélectionnés pour le compte du lot N° 3. Ainsi, la liste des candidats présélectionnés se présente désormais comme suit:

Candidats présélectionnés

1) BACH CONSULTING POUR LE DEVELOPPEMENT ;
2) Groupement CIPGEF ONG/BRIGHT AFRICK ONG ;
3) ASPAIF-ONG ;
4) FENAPAB ;
5) AProDESE-ONG et
6) CRADIB – ONG ____

Cependant, la Commission d'ouverture et d'évaluation en se référant d'une part au point 9 des Instructions et modalités d'exécution des budgets des administrations publiques, gestion 2025 à la page 58 qui interdit la mise en concurrence, lors des consultations, des structures à statuts juridiques différents (ONG, Association à but non lucratif et société ou entreprise) ; et d'autre part au point 10 de l'avis à manifestation d'intérêt qui évoque le recrutement d'ONG/ OPA et non de cabinets, a rejeté les dossiers des candidats Sté BENIN AGRICULTURE SARL et Sté EXPERT DEVELOPPEMENT SARL.

Les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite de la procédure.

Veuillez recevoir Monsieur le Directeur Exécutif, mes meilleures salutations.

LA PRMP

Soihabirou BARIZI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01 B P 151 Parakou -Bénin
Tél. +229 23 61 20 61

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (Pôle 4)

N° 1144 /25/ATDA-BDC/DG/PRMP/S-PRMP

Parakou, le 30/09/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

A
Messieurs les Directeurs Exécutifs de :
- BACH CONSULTING Pour le Développement
- ASPAIF-ONG
- Groupement CIPGEF ONG/ BRIGHT AFRICK ONG ;
- FENAPAB ;
- CRADIB – ONG
- IMPACT PLUS ;
- Ets SHAMMAH CORPORATION ;
- Sté BENIN AGRICULTURE SARL
- Sté EXPERT DEVELOPPEMENT SARL

Objet: Notification des résultats du lot N°4
Référence : Avis N° 009/25/MAEP/DG_ATDA-BDC/PRMP/S-PRMP du 27 juin 2025

Messieurs les Directeurs,

Dans le cadre de la procédure d'Avis à Manifestation d'intérêt (AMI) relatif au recrutement de quatre prestataires dont deux (02) pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les Pôles de développement agricoles de production de l'anacarde et deux pour l encadrement technique des producteurs d'anacarde dans le Pôle 4 (Lot 1 à 4), je vous remercie pour la participation de vos structures pour le lot 4 intitulé « Recrutement d'un prestataire pour l'encadrement technique des producteurs d'anacarde dans les communes des Collines et à Djidja dans le PDA 4 ».

Au terme des travaux d'évaluation des manifestations et après avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), j'ai l'honneur de vous informer que les résultats de l'évaluation des manifestations du lot 4, se présentent comme suit :

Rang	Nom du soumissionnaire	Points obtenus
1er	BACH CONSULTING POUR LE DEVELOPPEMENT	100
1er Ex	Groupement CIPGEF ONG/BRIGHT AFRICK ONG	100
1er Ex	ASPAIF-ONG	100
4ème	FENAPAB	85,25
5ème	CRADIB-ONG	75

Au regard des notes obtenues par les candidats et conformément au point 10 de l'Avis à Manifestation d'Intérêt qui prescrit une note minimale de 70 points pour être présélectionné, la liste des candidats présélectionnés est le suivant :

Candidats présélectionnés

1) BACH CONSULTING POUR LE DEVELOPPEMENT
2) Groupement CIPGEF ONG/BRIGHT AFRICK ONG
3) ASPAIF-ONG
4) FENAPAB
5) CRADIB-ONG

Candidats non présélectionnés

Cependant, la Commission d'ouverture et d'évaluation en se référant d'une part au point 9 des Instructions et modalités d'exécution des budgets des administrations publiques, gestion 2025 à la page 58 qui ***interdit la mise en concurrence, lors des consultations, des structures à statuts juridiques différents (ONG, Association à but non lucratif et société ou entreprise)***; et d'autre part au point 10 de l'avis à manifestation d'intérêt qui évoque le recrutement d'ONG/ OPA et non de cabinets, a rejeté les dossiers des candidats Ets IMPACT PLUS BENIN, Ets SHAMMAH CORPORATION, Sté BENIN AGRICULTURE SARL et Sté EXPERT DEVELOPPEMENT SARL qui ne sont ni ONG, ni OPA.

Les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite de la procédure.

Veuillez recevoir Messieurs les Directeurs, mes meilleures salutations.

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE BORGOU SUD DE DJOUGA ET COLLINES ATDA-BDC
LA PRMP

Soihabirou BARIZI

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

********** **********

Société Gestion des Déchets et de la Salubrité S.A

********** **********

COMMISSION D'OUVERTURE ET D'ÉVALUATION DES OFFRES

PROCÈS-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Passation des marchés de fournitures

Acquisition d'outils et de matériaux pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA (accord cadre annuel à bon de commandes)

Procédure de passation : Appel d'Offres Ouvert National

Référence SIGMAP : F_DO_100659 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n° 4 du 18 juin 2025)

Référence de l'avis : AAOON n°033/SGDS SA/DG/DAF/DO/PRMP/SP-PRMP du 27 juin 2025

Source de financement : Budget Autonome SGDS SA (Gestion : 2025)

Imputation budgétaire : 232 204/232 205/650 108 (lot 1) et 232 206 / 232 207 (lot 2)

Commencé le : 23 septembre 2025 à 10 heures 30 minutes (GMT+1)

Achevé le : 23 septembre 2025 à 11 heures 05 minutes (GMT+1)

Septembre 2025

Procédure de passation : Appel d'Offres Ouvert National

Objet de l'appel d'offres : Acquisition d'outils et de matériaux pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA (accord cadre annuel à bon de commandes)

Référence SIGMAP : F_DO_100659 (Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n°4 du 18 juin 2025)

Référence de l'avis : AAOON n° 033/SGDS SA/DG/DAF/DO/PRMP/SP-PRMP du 27/06/2025

Date et heure de dépôt des offres : 23 juillet 2025 à 10 heures (GMT+1)

Date et heure d'ouverture des plis : 23 juillet à 10 heures 30 minutes (GMT+1)

Lieu d'ouverture des plis : salle de réunion de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) SA.

Lieu d'évaluation des offres : Secrétariat Permanent des Marchés des Publics de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité

Nombre d'offres reçues : huit (8) plis pour le lot 1 et six (6) plis pour le lot (2)

Commencé le : 23 septembre 2025

Achevé le : 23 septembre 2025

Recommandation d'attribution provisoire du marché :

Acquisition d'outils et de matériaux pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA (accord cadre annuel à bons de commande)			
N° du lot	**Marché**	**Soumissionnaire**	**Montant du marché F.CFA**
Lot 1	Acquisition d'outils pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA	**Néant**	-
Lot 2	Acquisition de matériaux pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA	**Néant**	-
Total			-

Procès-verbal d'attribution provisoire

L'an deux mil vingt-cinq, et le mardi 23 septembre à 10 heures 30 minutes, au Secrétariat Permanent des Marchés des Publics de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°685/SGDS SA/DG/DAF/DO/PRMP/SP-PRMP du 23 juillet 2025 portant création de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, les membres dont les noms suivent :

Président : Monsieur Hervé Tino HOUNKPATIN, Personne Responsable des Marchés Publics de la SGDS SA ;

Rapporteur : Madame Astride HOUNWEDO, Spécialiste en Passation des Marchés Publics;

Membres :

- M. Fiacre GLITHO, Directeur Administratif et Financier (*Avec voix délibérative*) ;
- M. Brice PADONOU, représentant du Directeur des Opérations (Avec voix délibérative).
- M. Abdoul Quoudous OGOUBIYI, Assistant Spécialiste en Passation des Marchés Publics (Avec voix délibérative) ;

Les fournitures à livrer dans le cadre de cet appel d'offres sont répartis deux lots :

- **Lot 1 : Acquisition d'outils pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA ;**
- **Lot 2 : Acquisition de matériaux pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA.**

Au début de la séance, le Président de la Commission a rappelé aux membres, la tâche qui leur est assignée à savoir, procéder à l'adoption de la recommandation d'attribution provisoire du marché conformément aux résultats des travaux d'évaluation des offres.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot 1	**Intitulé : Acquisition d'outils pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA**
Procédures	
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert
Justification	(Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n°4 du 18 juin 2025)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal n°10-33/DNCMP/DiC/DW/2025 du 11 avril 2025
Soumissionnaires	
TOHOUIME SARL (01) SO CLEAN (02) DIMENSION (03) NASI sarl (04) CHALOBEL SERVICES (05) MILLENIUM BUSINESS CHALLENGE (06) MORAK BTP (07) GLAS LAUSYL BENIN (08)	
Soumissionnaires écartés	
TOHOUIME SARL (01)	**Examen de la Conformité technique :** **Les fiches techniques des articles suivants sont non conformes :** - **Postes à souder : la puissance n'est pas définie,** - **Bétonnière : la capacité de malaxage n'est pas conforme (290 L fourni au lieu de (400 à 450 l au plus.),** - **Vibreur : Puissance non conforme. En effet, Pour les deux types de modèles de moteurs proposés par le soumissionnaire (électriques et à essence), les horsepower (HP KW) dépassent la puissance de 150 W au plus exigée par le DAO.** **Son offre est rejetée conformément à l'annexe A-1-2 pièces nécessaires pour la conformité technique.**

SO CLEAN (02)	**Examen de la Conformité technique :** **La fiche technique du vibreur n'est pas fournie. Son offre est rejetée conformément à l'annexe A-1-2 pièces nécessaires pour la conformité technique.**
DIMENSION (03)	**Examen de la recevabilité :** **Lettre de soumission et bordereau des prix des fournitures déjà importées, non conformes. En effet, la mention "Variante Numéro " a été supprimée au lieu d'être maintenue et être renseignée "Néant" conformément aux formulaires de lettre de soumission et de bordereau des prix fournis aux pages 86 et 116 du DAO. Aussi, n'a-t-il pas renseigné au niveau du bordereau des prix des fournitures déjà importées, la valeur numérique de la colonne 10 (Prix par article du transport...en conformité avec IC 14.2(a) (v)). Son offre est rejetée conformément à l'annexe A-1-1 : pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre.**
NASI sarl (04)	**Examen de la recevabilité :** Défaut de présentation de l'offre. En effet les mentions sur l'enveloppe extérieure sont non conformes. Le soumissionnaire a écrit " **A Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics de la SGDS SA**" au lieu de "**A Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité SA**". Son offre est rejetée conformément à l'IC 22.2 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) à la page 57 du DAO.
CHALOBEL SERVICES (05)	**Examen de la recevabilité :** le soumissionnaire a fourni une enveloppe intérieure unique. L'offre est rejetée conformément à l'IC 22.2 des DPAO. (Page 57 du DAO).
MILLENIUM BUSINESS CHALLENGE (06)	**Examen de la recevabilité :** Le soumissionnaire a renseigné au niveau de la colonne 7 du bordereau des prix pour les fournitures à importer (Coût main

	d'oeuvre locale, matières premières et composants provenant de l'UEMOA% de col.5) **"Néant"** au lieu d'une **valeur numérique en %. Son offre est rejetée conformément à l'annexe A-1-1 : pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre.**
MORAK BTP (07)	**Examen de la recevabilité :** **Défaut de présentation de l'offre.** Le soumissionnaire n'a pas fourni les annexes du formulaire de renseignements sur les candidats conformément à l'IC 22.2 des Données Particulières de l'Appel d'Offres à la page 57 du DAO.Son offre est rejetée.
GLAS LAUSYL BENIN (08)	**Examen de la recevabilité :** Le soumissionnaire a renseigné au niveau de la colonne 7 du bordereau des prix pour les fournitures à importer (Coût main d'œuvre locale, matières premières et composants provenant de l'UEMOA% de col.5) **"Néant"** au lieu d'une **valeur numérique en %. Aussi, dans sa confirmation écrite habilitant le signataire, il a été renseigné le numéro de l'avis d'appel d'offres d'une autre structure. Son offre est rejetée conformément à l'annexe A-1-1 : pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre**
Attributaire provisoire	
Nom du soumissionnaire	-
Montant lu publiquement	-
Montant évalué (corrigé)	-
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition d'outils pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA
Prix	-
Délai d'exécution	Douze (12) mois

Lot 2	**Intitulé : Acquisition de matériaux pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA**
Procédures	
Procédure de passation	Appel d'offres ouvert
Justification	(Plan de Passation des Marchés Publics de la SGDS SA, version n°4 du 18 juin 2025)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal n°10-33/DNCMP/DiC/DW/2025 du 11 avril 2025
Soumissionnaires	
TOHOUIME SARL (01) SO CLEAN (02) LEB SERVICES (03) MORAK BTP (04) GLAS LAUSYL BENIN (05)	
Soumissionnaires écartés	
TOHOUIME SARL (01)	**Examen de la qualification :** **Le soumissionnaire n'a pas inscrit l'activité sur son Registre de Commerce conformément à l'annexe A-3-1 Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité technique et de l'expérience. Aussi, pour le poste de génie civil, les pièces justificatives (CV, diplôme, attestation de travail) comportent les noms de personnes distinctes "GUIDIGO SEHOMI MARTIAL JONATHAN", "GUIDIGO SEHOMI MARTIAL Sehome" et GUIDIGO SEHAMI MARTIAL JONATHAN". Son offre est rejetée conformément à l'annexe A-3-1 Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité technique et de l'expérience.**
SO CLEAN (02)	**Examen de la qualification :** **Le soumissionnaire n'a pas fourni l'État financier 2024 conformément à l'annexe A-3-2 pièces nécessaires pour l'examen de la capacité financière. Aussi, pour le poste de technico-commercial, les pièces justificatives (CV, diplôme, attestation de travail et de disponibilité) comportent les noms de deux personnes distinctes "ALABA JOSSA Linel Carlos H" et "ALADA JOSSA Linel Carlos H". Son offre est rejetée conformément à l'annexe A-3-1 Pièces nécessaires pour l'examen de la capacité technique et de l'expérience.**

LEB SERVICES (03)	**Examen de la recevabilité :** Défaut de présentation de l'offre. En effet les mentions sur l'enveloppe extérieure sont non conformes. Le soumissionnaire a mis "AAO N°033/SGDS SA/DG/DAF/DO/PRMP/SP-PRMP du **26-07-2025"** au lieu de AAO N°033/SGDS SA/DC/DAF/DO/PRMP/SP-PRMP du **27-07-2025"**. Son offre est rejetée conformément à l'IC 22.2 des Données Particulières de l'appel d'Offres à la page 57 du DAO.
GLAS LAUSYL BENIN (04)	**Examen de la recevabilité :** Le soumissionnaire a renseigné au niveau de la colonne 7 du bordereau des prix pour les fournitures à importer (Coût main d'œuvre locale, matières premières et composants provenant de l'UEMOA% de col.5) **"Néant"** au lieu d'une **valeur numérique en %. Aussi, dans sa confirmation écrite habilitant le signataire, il a été renseigné le numéro de l'avis d'appel d'offres d'une autre structure. Son offre est rejetée conformément à l'annexe A-1-1 : pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre.**
MORAK BTP (05)	**Examen de la recevabilité :** **Défaut de présentation de l'offre.** Le soumissionnaire n'a pas fourni les annexes du formulaire de renseignements sur les candidats conformément à l'IC 22.2 des Données Particulières de l'Appel d'Offres à la page 57 du DAO. Son offre est rejetée.

Attributaire provisoire	
Nom du soumissionnaire	-
Montant lu publiquement	-
Montant évalué (corrigé)	-
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Acquisition de matériaux pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA**
Prix	-
Délai d'exécution	Douze (12) mois

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Acquisition d'outils et de matériaux pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA (accord cadre annuel à bons de commande)			
N° du lot	**Marché**	**Soumissionnaire**	**Montant du marché F.CFA**
Lot 1	Acquisition d'outils pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA	**Néant**	-
Lot 2	Acquisition de matériaux pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA	**Néant**	-
Total			-

Les membres de la commission ont ensuite signé le présent procès-verbal.

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 05 minutes.

Fait à Cotonou, le 23 septembre 2025.

Ont signé,

Président

Hervé Tino HOUNKPATIN
(*PRMP/SGDS SA*)

Rapporteur

Astride HOUNWEDO
(*SPM/SGDS SA*)

Membres

Flavien GUEDOU
DOFSI/SGDS SA

Bruno J. PADONOU

Abdoul Quoudous OGOUSIY



Rubrique

Avis d'attribution définitive

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01B P 151 Parakou -Bénin
Tél. +229 23 61 20 61

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (Pôle 4)

N° 016 /25/ATDA-BDC/DG/PRMP/S-PRMP

Parakou, le 17/10/2025

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

AUTORITE CONTRACTANTE	**L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Borgou Sud- Donga – Collines (ATDA-BDC)**
OBJET DU MARCHE	Construction de vingt-sept clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde puis réalisation de quatre clôtures grillagées des parcs à bois de manioc à raison de 2 ha par site dans les pôles 4,5,6 et 7(lot N°1 à 7) • lot n°01 : Construction de cinq (05) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Djougou, une (01) à Bassila, une (01) à Kérou et une (01) à Natitingou ; • lot n°02 : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Savalou, une (01) à Glazoué, une (01) à Ouèssè et deux (02) à Dassa-Zoumè ; • lot n°03 : Construction de quatre (04) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont une (01) à Pobè, une (01) à Savè, une (01) à Alphaoué et une (01) à Bohicon ; • lot n°04 : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont deux (02) à Banikoara, une (01) à Sinendé, une (01) à N'Dali et deux (02) à Parakou ; • lot n°05 : Construction de six (06) clôtures grillagées au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'anacarde dont cinq (05) à Savè et une (01) à

	Parakou ; • lot n°06 : Construction de trois (03) clôtures grillagées des parcs à bois de manioc dont une (01) à Kétou (Kpankou), une (01) à Ouèssè et une (01) à Dassa-Zoumè (Paouignan) ; • lot n°07 : Construction d'une (01) clôture grillagée des parcs à bois de manioc à Djougou.
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHE	Lot n°01 : Contrat N°003/25/MAEP/ATDA-BDC/DG/CCMP/PRMP/S-PRMP du 10/04/2025 ; Lot n°02 : Contrat N°004/25/MAEP/ATDA-BDC/DG/CCMP/PRMP/S-PRMP du 10/04/2025 ; Lot n°03 : Contrat N°005/25/MAEP/ATDA-BDC/DG/CCMP/PRMP/S-PRMP du 10/04/2025 ; Lot n°04 : infructueux ; Lot n°05 : infructueux ; Lot n°06 : Contrat N°006/25/MAEP/ATDA-BDC/DG/CCMP/PRMP/S-PRMP du 10/04/2025 ; Lot n°07 : infructueux.
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	20 Mars 2025
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES	Lot n°01 : Quatre (04) ; Lot n°02 : Onze (11) ; Lot n°03 : Six (06) ; Lot n°04 : Huit (08) ; Lot n°05 : Huit (08) ; Lot n°06 : Dix (10) ; Lot n°07 : Trois (03) ;
NOM & ADRESSE DU TITULAIRE	**Lot n°01 : Sté MP TRADING SARL** Parcelle C, Quartier Godomey Ayimèvo, Maison COOVI Raymon B. Abomey calavi Bénin Tél : 97 30 03 82 E mail : mptradingsarl2024@gmail.com ; **Lot n°02 : Sté GLOBAL FOURNITURES CENTER SARL** Ilot C, Parcelle C, Quartier Togo Dassa Benin, Tél : 01 97 36 92 24 E mail : hyacintheasso@gmail.com ; **Lot n°03 : Sté MAHOUKPEGO GROUPE SERVICES SARL** Parcelle C/SB, Quartier Kpakomey Aplahoué Bénin, Tél : 97 69 55 74 ; E mail : isognonnou@gmail.com ; **Lot n°06 : Sté KADJOGBEY SARL** Ilot 1080, Parcelle F, Quartier Vodjè, Maison

	Géneviève TOMAVO. Cotonou Bénin Tél : 01 96 70 31 16 ; E mail : azonnakpojulien@gmail.com
MONTANT DU MARCHE	Lot n°01 : Vingt et un millions quatre cent quarante-huit mille neuf cent trente et un (21 448 931) F CFA TTC ; Lot n°02 : Vingt-sept millions trois cent soixante mille huit cent soixante-douze (27 360 872) F CFA TTC ; Lot n°03 : Seize millions cent trente-huit mille cinq cent soixante-dix-sept (16 138 577) F CFA TTC ; Lot n°06 : Vingt-neuf millions soixante-dix-sept mille deux cent six (29 077 206) F CFA TTC.
DELAI D'EXECUTION	Lot n°01 : Quatre (04) mois ; Lot n°02 : Quatre (04) mois ; Lot n°03 : Quatre (04) mois ; Lot n°06 : Quatre (04) mois ;

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 87 alinéa 2 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Parakou le

La Personne Responsable des Marchés Publics,

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE BORGOU SUD, DE DONGA ET COLLINES ATDA-BDC LA PRMP

Soihabirou BARIZI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01B P 151 Parakou -Bénin
Tél. +229 23 61 20 61

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (Pôle 4)

N° 017 /25/ATDA-BDC/DG/PRMP/S-PRMP

Parakou, le 17/10/2025

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

AUTORITE CONTRACTANTE	**L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Borgou Sud- Donga – Collines (ATDA-BDC)**
OBJET DU MARCHE	Construction et équipement de l'unité de technologie de transformation agroalimentaire à base de pommes d'anacarde au profit du CRA-Centre, d'un atelier de transformation de manioc adapté aux normes dans le Pôle 6 et la réalisation de quatorze forages positifs au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde (Lot N°1 à 4) • Lot N°01 : Construction et équipement de l'unité de technologie de transformation agroalimentaire à base de pommes d'anacarde au profit du CRA-Centre/INRAB ; • Lot N°02 : Construction d'un atelier de transformation de manioc adapté aux normes dans le pôle 6 ; • Lot N°03 : Réalisation de sept (07) forages positifs au profit des meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés des PDA producteurs de l'Anacarde ; • Lot N°04 : Réalisation de huit (08) forages positifs équipés à alimentation photovoltaïque sur huit (08) sites de transformation de manioc en dérivés pour une alimentation en eau.
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHE	Lot n°01 : Contrat N°013/25/MAEP/ATDA-BDC/DG/ CCMP/PRMP/S-PRMP du 29/08/2025 ; Lot n°02 : Contrat N°014/25/MAEP/ATDA-BDC/DG/ CCMP/PRMP/S-PRMP du 29/08/2025 ; Lot n°03 : Contrat N°015/25/MAEP/ATDA-BDC/DG/ CCMP/PRMP/S-PRMP du 29/08/2025.
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	02 Juillet 2025
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES	Lot n°01 : Vingt et un (21) ; Lot n°02 : Cinq (05) ; Lot n°03 : Dix-neuf (19).
NOM & ADRESSE DU TITULAIRE	**Lot n°01 : Sté LA CENTRALE DE CONSTRUCTION SARL** Ilot : CSB, Quartier : Agonvè, parcelle C/SB, Maison ANANI AGUIDA

	Tél : 01 47 15 47 47 Mail : lacentraleconstruction2025@gmail.com ; **Lot n°02 : Sté SECO-AFRIQUE SARL** Quartier Agnivèdji, Parcelle C/SB, Maison Paulin HOUEDJAKPO, Aplahoué Bénin Tél : 01 95 44 82 92 E-mail : secoafrique@gmail.com ; **Lot n°03 : Ets BCOMESH TP** Ilot : C/SB, Quartier Ganou Parakou Bénin, Tél : 01 41 14 63 14 ; E-mail : rachidialabah@gmail.com.
MONTANT DU MARCHE	Lot n°01 : Quatre-vingt-huit millions sept cent soixante-douze mille trois cent cinq (88 772 305) F CFA TTC ; Lot n°02 : Onze millions deux cent cinquante-quatre mille quatre cent soixante-treize (11 254 473) F CFA TTC ; Lot n°03 : Soixante-six millions quatre-vingt mille (66 080 000) F CFA TTC.
DELAI D'EXECUTION	Lot n°01 : Quatre (04) mois ; Lot n°02 : Quatre (04) mois ; Lot n°03 : Quatre (04) mois.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 87 alinéa 2 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Parakou le

La Personne Responsable des Marchés Publics,

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE BORGOU SUD, DE DONGA ET COLLINES – ATDA-BDC – LA PRMP

Sofiabirou BARIZI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

01B P 151 Parakou -Bénin
Tél. +229 23 61 20 61

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

BORGOU SUD - DONGA – COLLINES (Pôle 4)

N° 018 /25/ATDA-BDC/DG/PRMP/S-PRMP

Parakou, le 17/10/2025

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

AUTORITE CONTRACTANTE	**L'Agence Territoriale de Développement Agricole du Borgou Sud- Donga – Collines (ATDA-BDC)**
OBJET DU MARCHE	**Construction de sept (07) ombrières à charpente métallique au profit de meilleurs pépiniéristes agrégateurs ou agrégés dans les communes de Savalou (02), Dassa-zoumé (01), Djidja (01), Glazoué (01), Pobè (01) et Kétou (01) »**
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHE	**Contrat N°002/25/MAEP/ATDA-BDC/DG/ CCMP/PRMP/S-PRMP du 10/04/2025**
DATE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE	**05 Mars 2025**
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES	**Sept (07)**
NOM & ADRESSE DU TITULAIRE	**Sté KLIPAL BUILDING SARL** Ilot 3-1GB, Parcelle q, Maison VINOU Joseph Joachim, Quartier Tokpota1 Porto-Novo Bénin Tél : +229 01 44 00 53 34 / +229 01 94 64 33 50 /+229 01 97 55 40 60 Mail : steklipal@gmail.com
MONTANT DU MARCHE	**Cinquante-deux millions six cent vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-deux (52 624 782)** F CFA TTC
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHE	.....
DELAI D'EXECUTION	**Quatre (04) mois**

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 87 alinéa 2 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Parakou le

La Personne Responsable des Marchés Publics,

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE BORGOU SUD DONGA ET COLLINES ATDA-BDC LA PRMP

Soihabirou BARIZI

REPUBLIQUE DU BENIN

COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE AUTONOME

CENA

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

N°_003...../CENA/DGE/PRMP/SPMP

Autorité contractante	**Commission Electorale Nationale Autonome**
Objet du marché	*Accord-cadre à marché subséquent relatif à l'acquisition des urnes, scellés et marqueurs à encre indélébile au profit de la CENA au titre des années 2025 et 2026 dans le cadre des élections générales de 2026 : acquisition des urnes et scellés au profit de la CENA (lot1)*
	Accord-cadre à marché subséquent relative à l'acquisition des urnes, scellés et marqueurs à encre indélébile au profit de la CENA au titre des années 2025 et 2026 dans le cadre des élections générales de 2026 : acquisition de marqueur à encre indélébile au profit de la CENA (lot 2)
Type de marché	Fourniture
Source de financement	Budget National
Numéro SIGMaP	F_DGE_ 108017
Référence des marchés	**LOT1 :** Marché n°**1480**/CENA/DGE/DNCMP/PRMP/SPMP du 26 août 2025.
	LOT2 : Marché n°**1481**/CENA/DGE/DNCMP/PRMP/SPMP du 26 août 2025.
Date d'attribution provisoire	04/06/2025
Nom et adresse de l'attributaire définitif (LOT1 ET 2)	**AYAD COMPANY SARL** Ilot : 890, Quartier : Fignon Sikè, Parcelle O Tel. (229) 01 97 69 82 48 RCCM : RB/COT/25 B 39899 IFU : 3202517514146
Montant du marché	**LOT 1 :** 473 681 854 TTC FCFA **LOT2 :** 44 066 203 TTC FCFA

Date d'entrée en vigueur du marché	26/08/2025
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours.

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 87 alinéa 2 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Cotonou, le 15 OCT 2025

Danatien Dodji FANGNINOU
Personne Responsable des Marchés Publics

REPUBLIQUE DU BENIN

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE AUTONOME

CENA

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

N°_007...../CENA/DGE/PRMP/SPMP

Autorité contractante	**Commission Electorale Nationale Autonome**
Objet du marché	*Accord-cadre à marché subséquent relatif à la réalisation d'isoloirs métalliques et de cantines au profit de la CENA au titre des années 2025 et 2026 dans le cadre des élections générales de 2026 : réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA (lot 7)*
Type de marché	Fourniture
Source de financement	Budget National
Numéro SIGMaP :	F_DGE_ 108016
Référence des marchés	**LOT 7 :** Marché n°**1454**/CENA/DGE/DNCMP/PRMP/SPMP du 20 Août 2025
Date d'attribution provisoire	04/06/2025
Nom et adresse de l'attributaire définitif (LOT 7)	**IMMA CONSULTING** Ilot : C/1950 Quartier : Zogbo/Cotonou, Parcelle C. Tel. (229) 01 67 29 02 29 RCCM : RB/COT/23 B 36294 IFU : 3202374522448
Montant du marché	**LOT 7 :** 94 429 500 TTC FCFA
Date d'entrée en vigueur du marché	20/08/2025
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 87 alinéa 2 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Cotonou, le 15 OCT 2025

Danatien Dodji FANGNINOU

Personne Responsable des Marchés Publics

REPUBLIQUE DU BENIN

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE AUTONOME

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

N°008/CENA/DGE/PRMP/SPMP

Autorité contractante	Commission Electorale Nationale Autonome
Objet du marché	*Accord-cadre à marché subséquent relatif à la réalisation d'isoloirs métalliques et de cantines au profit de la CENA au titre des années 2025 et 2026 dans le cadre des élections générales de 2026 : réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA (lot 6)*
Type de marché	Fourniture
Source de financement	Budget National
Numéro SIGMaP	F_DGE_ 108016
Référence des marchés	**LOT 6 :** Marché n°**1453**/CENA/DGE/DNCMP/PRMP/SPMP du 20 Août 2025
Date d'attribution provisoire	04/06/2025
Nom et adresse de l'attributaire définitif (LOT 6)	**SICA CONSTRUCTIONS ET TP** Ilot : 367 Quartier : Sénadé/Cotonou, Parcelle F. Tel. (229) 01 95 40 92 17 RCCM : RB/COT/25 B 39773 IFU : 3202559115935
Montant du marché	**LOT 6 :** 125 065 840 TTC FCFA
Date d'entrée en vigueur du marché	20/08/2025
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 87 alinéa 2 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Cotonou, le 15 OCT 2025

Danatien Dodji FANGNINOU
Personne Responsable des Marchés Publics

REPUBLIQUE DU BENIN

COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE AUTONOME

CENA

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

N°009/CENA/DGE/PRMP/SPMP

Autorité contractante	**Commission Electorale Nationale Autonome**
Objet du marché	*Accord-cadre à marché subséquent relatif à la réalisation d'isoloirs métalliques et de cantines au profit de la CENA au titre des années 2025 et 2026 dans le cadre des élections générales de 2026 : réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA (lot 5)*
Type de marché	Fourniture
Source de financement	Budget National
Numéro SIGMaP	F_DGE_ 108016
Référence des marchés	**LOT 5 :** Marché n°**1452**/CENA/DGE/DNCMP/PRMP/SPMP du 20 Août 2025
Date d'attribution provisoire	04/06/2025
Nom et adresse de l'attributaire définitif (LOT 5)	**MAZEL TOV GROUP** Ilot : 645 Quartier : Tanto, Parcelle F. Tel. (229) 01 96 17 17 95 RCCM : RB/COT/23 B 35854 IFU : 3202371847384
Montant du marché	**LOT 5 :** 125 280 600 TTC FCFA
Date d'entrée en vigueur du marché	20/08/2025
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 87 alinéa 2 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Cotonou, le 15 OCT 2025

Danatien Dodji FANGNINOU
Personne Responsable des Marchés Publics

REPUBLIQUE DU BENIN

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE AUTONOME

CENA

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

N°_010...../CENA/DGE/PRMP/SPMP

Autorité contractante	Commission Electorale Nationale Autonome
Objet du marché	*Accord-cadre à marché subséquent relatif à la réalisation d'isoloirs métalliques et de cantines au profit de la CENA au titre des années 2025 et 2026 dans le cadre des élections générales de 2026 : réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA (lot 4)*
Type de marché	Fourniture
Source de financement	Budget National
Numéro SIGMaP	F_DGE_ 108016
Référence des marchés	**LOT 4 :** Marché n°**1451**/CENA/DGE/DNCMP/PRMP/SPMP du 20 Août 2025
Date d'attribution provisoire	26/06/2025
Nom et adresse de l'attributaire définitif (LOT 4)	**CTRMK AFRICA SARL** Ilot : 535 Quartier : Zongo/Boukoumbé, Parcelle B Tel. (229) 01 96 52 45 79/ 01 56 58 58 46 RCCM : RB/NAT/24 B 908 IFU : 3202454253880
Montant du marché	**LOT 4 :** 125 540 200 TTC FCFA
Date d'entrée en vigueur du marché	20/08/2025
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 87 alinéa 2 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Cotonou, le 15 OCT 2025

Danatien Dodji FANGNINOU
Personne Responsable des Marchés Publics

REPUBLIQUE DU BENIN

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE AUTONOME

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

N°011/CENA/DGE/PRMP/SPMP

Autorité contractante	Commission Electorale Nationale Autonome
Objet du marché	*Accord-cadre à marché subséquent relatif à la réalisation d'isoloirs métalliques et de cantines au profit de la CENA au titre des années 2025 et 2026 dans le cadre des élections générales de 2026 : réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA (lot 3)*
Type de marché	Fourniture
Source de financement	Budget National
Numéro SIGMaP	F_DGE_ 108016
Référence des marchés	**LOT 3 :** Marché n°**1450**/CENA/DGE/DNCMP/PRMP/SPMP du 20 Août 2025
Date d'attribution provisoire	26/06/2025
Nom et adresse de l'attributaire définitif (LOT 3)	**SOCIME SARL** Ilot : 1271 Quartier : Agontinkon/cotonou Tel. (229) 01 95 53 99 27 RCCM : RB/COT/23 B 34439 IFU : 3202350441779
Montant du marché	**LOT 3 :** 124 667 000 TTC FCFA
Date d'entrée en vigueur du marché	20/08/2025
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 87 alinéa 2 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Cotonou, le 15 OCT 2025

Danatien Dodji FANGNINOU
Personne Responsable des Marchés Publics

REPUBLIQUE DU BENIN

COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE AUTONOME

CENA

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

N°_012_/CENA/DGE/PRMP/SPMP

Autorité contractante	**Commission Electorale Nationale Autonome**
Objet du marché	*Accord-cadre à marché subséquent relatif à la réalisation d'isoloirs métalliques et de cantines au profit de la CENA au titre des années 2025 et 2026 dans le cadre des élections générales de 2026 : réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA (lot 2)*
Type de marché	Fourniture
Source de financement	Budget National
Numéro SIGMaP	F_DGE_ 108016
Référence des marchés	**LOT 2 :** Marché n°**1449**/CENA/DGE/DNCMP/PRMP/SPMP du 20 Août 2025
Date d'attribution provisoire	04/06/2025
Nom et adresse de l'attributaire définitif (LOT 2)	**LENAIC TRANSPORT ET BTP** Ilot : 4-666, Quartier Dowa, Parcelle R. Tel. (229) 01 47 42 53 53 / 01 97 68 30 07 RCCM : RB/PNO/25 B 5827 IFU : 3202569863516
Montant du marché	**LOT 2 :** 120 360 000 TTC FCFA
Date d'entrée en vigueur du marché	20/08/2025
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours.

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 87 alinéa 2 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Cotonou, le 15 OCT 2025

Commission Electorale Nationale Autonome (CENA)

Danatien Dodji FANGNINOU
Personne Responsable des Marchés Publics

REPUBLIQUE DU BENIN

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE AUTONOME

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

N°_014_/CENA/DGE/PRMP/SPMP

Autorité contractante	**Commission Electorale Nationale Autonome**
Objet du marché	*Accord-cadre à marché subséquent relatif à la réalisation d'isoloirs métalliques et de cantines au profit de la CENA au titre des années 2025 et 2026 dans le cadre des élections générales de 2026 : réalisation d'isoloirs métalliques au profit de la CENA (lot1)*
Type de marché	Fourniture
Source de financement	Budget National
Numéro SIGMaP	F_DGE_ 108016
Référence des marchés	**LOT 1 :** Marché n°**1448**/CENA/DGE/DNCMP/PRMP/SPMP du 20 Août 2025
Date d'attribution provisoire	04/06/2025
Nom et adresse de l'attributaire définitif (LOT 1)	**HOUNDISORO SARL** Ilot : 1883 Quartier : Zogbo, Parcelle E. Tel. (229) 01 94 39 55 96 RCCM : RB/COT/22 B 3368 IFU : 3202272827238
Montant du marché	**LOT 1 :** 124 124 200 TTC FCFA
Date d'entrée en vigueur du marché	20/08/2025
Délai d'exécution	Quatre-vingt-dix (90) jours.

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 87 alinéa 2 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Cotonou, le 15 OCT 2025

Danatien Dodji FANGNINOU

Personne Responsable des Marchés Publics



Rubrique

Autres

MINISTERE DE LA SANTE
REPUBLIQUE DU BENIN

BP 01-882
BENIN
Tél. +229 21 33 2178/ 21 33 21 63
info@sante.gouv.bj
www.sante.gouv.bj

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°3152/MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA

Cotonou, le 13/10/2025

A

TOUS LES SOUMISSINNAIRES

COTONOU

Objet : Avis à Manifestation d'Intérêt n°036 /MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA du 26/07/2024 relatif au recrutement d'un cabinet pour la mise en conformité des systèmes d'information du Ministère de la Santé à la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'Etat (PSSIE).

- **Notification d'arrêt de procédure**

Dans le cadre de l'Avis à Manifestation d'Intérêt relatif au recrutement d'un cabinet pour la mise en conformité des systèmes d'information du Ministère de la Santé à la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information de l'Etat (PSSIE) auquel vous avez soumissionnés, je viens porter à votre connaissance conformément au **procès-verbal n°3735-09/DNCMP/CEA/2025 de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics en date du 1er octobre 2025**, la Personne Responsable des Marchés Publics a arrêté la procédure.

Je vous prie de recevoir, l'expression de mes salutations distinguées.

La Personne Responsable des Marchés Publics,

MINISTERE DE LA SANTE
Personne Responsable des Marchés Publics
La PRMP
CABINET

Bernice A. Grâce HODONOU

SGDS
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS ET DE LA SALUBRITÉ
Ensemble pour des villes propres et durables

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

_*_*_*_*_*_*_*_*_*

DÉCISION D'INFRUCTUOSITÉ

N/REF : 1327 /SGDS SA/DG/DAF/DO/PRMP/SP-PRMP

- **AAOON n°033/SGDS SA/DG/DAF/DO/PRMP/SP-PRMP du 27 juin 2025 relatif à l'acquisition d'outils et de matériaux pour l'entretien et la maintenance des infrastructures de la SGDS SA (accord cadre annuel à bon de commandes) (Lot 1 et 2);**
- **PV N°3710-09/DNCMP/DSIAS/2025 du 03 octobre 2025.**

Faisant suite aux résultats d'évaluation des offres reçues en réponse à la procédure d'Appel d'Offres Ouvert National ci-dessus citée, j'ai l'honneur de vous informer de la décision relative à la procédure.

À l'issue des travaux d'évaluation, aucune des offres reçues par l'Autorité Contractante ne satisfait aux exigences du dossier d'Appel d'Offres Ouvert National. En conséquence, la procédure est déclarée infructueuse conformément aux dispositions de l'article 71 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 13 octobre 2025

Hervé Tino HOUNKPATIN
PRMP/SGDS SA



Rubrique

Addendum

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES MINES

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN

ADDENDUM N°1

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ASSURER LE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES ACTIVITES DANS LE CADRE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES VILLES DE LOKOSSA, ATHIEME ET ENVIRONS

Référence de l'AMI : PI_DDPE_100464

Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Source de financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

Accord-de prêt : 2024066/PR BN 2024 45 00 du 23 octobre 2024

Octobre 2025

ADDENDUM N°1

Objet : Recrutement d'un consultant chargé d'assurer le suivi environnemental et social des activités dans le cadre du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes de Lokossa, Athiémé et environs.

Référence SIGMAP : PI_DDPE_100464

Le présent addendum a pour objet la modification de la date limite de remise des manifestations d'intérêt relatives à l'AMI portant recrutement d'un consultant chargé d'assurer le suivi environnemental et social des activités dans le cadre du projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable des villes de Lokossa, Athiémé et environs.

Les modifications sont les suivantes :

Au niveau de la soumission de la manifestation d'intérêt :

- Page 4, point 13 : date limite de réception des manifestations

Bien vouloir lire :

« La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt : **vendredi 31 octobre 2025** …

b) la date et l'heure limites de dépôt des manifestations d'intérêt est le **vendredi 31 octobre 2025** à 09 heures 30 minutes (GMT+1) ».

- Page 4, point 15, 2ème paragraphe : modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Bien vouloir lire

« Les ccandidats intéressés … au plus tard le **vendredi 31 octobre 2025** à 09 heures 30 minutes (GMT+1) ».

NB : Toutes les autres stipulations de l'AMI qui ne sont pas modifiées par le présent addendum, demeurent en vigueur et continuent de produire leur effet entier.

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN SONEB
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Hugues MEHOU
Personne Responsable des Marchés Publics

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le: Ce 16/10/2025
Nom: SOKPON
Prénom: ARNAUD
Signature:

DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
Iris K. AHLAN

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

BP : Kandi-Bénin Tel : +229 01 60 59 03 03
Email:atda.pole2@gouv.bj /secatdapole2@gmail.com
IFU:4201810311319

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

ALIBORI SUD - BORGOU NORD - 2KP

ADDENDUM N°1

OBJET:	**Acquisition et installation de kits importés de bâtiments modernes ouverts d'élevage de bovins pour renforcer les capacités de production des fermes d'élevage laitier.**
REFERENCE SIGMAP:	F_CPVLO_108494
REFERENCE AVIS:	N°:099/MAEP/ATDA2/DG/PNDF-VL/PRMP/SP-PRMP DU 15/09/2025

ADDENDUM N°1:

Le présent addendum modifie le dossier d'appel d'offres (DAO) tel qu'indiqué dans le tableau ci-après:

BON A LANCER

REFRENCE	NUMERO DE PAGE DU DAO	DISPOSITIONS INITIALES DU DAO AU LIEU DE:	ADDENDUM N°1 LIRE PLUTOT:
SECTION 0	*Pages 4 du DAO (Objet)*	**Objet**: Acquisition et mise en place des bâtiments modernes Importés d'élevage bovin pour renforcer les capacités de production de l'unité bovine de la ferme de l'Okpara et des promoteurs de l'élevage laitier (Lot unique)	**Objet**:Acquisition et installation de kits importés de bâtiments modernes ouverts d'élevage de bovins pour renforcer les capacités de production des fermes d'élevage laitier.
	Pages 4 du DAO (Point 2)	**2.** L'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2 a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du budget national, afin de financer le Programme National de Développement de la filière Viande et Lait, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des	**2.**L'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2 a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du budget national, afin de financer le Programme National de Développement de la filière Viande et Lait, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour

AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)		paiements au titre du marché d'acquisition et mise en place des bâtiments modernes importés d'élevage bovin pour renforcer les capacités de production de l'unité bovine de la ferme de l'Okpara et des promoteurs de l'élevage laitier.	effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition et installation de kits importés de bâtiments modernes ouverts d'élevage de bovins pour renforcer les capacités de production des fermes d'élevage laitier
	Pages 4 du DAO ***(Point 3)***	3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2 sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation du marché de fourniture et mise en place des bâtiments modernes importés d'élevage bovin pour renforcer les capacités de production de l'unité bovine de la ferme de l'Okpara et des promoteurs de l'élevage laitier. Lot unique Les variantes ne pourront être prises en considération	3.L'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2 sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation du marché de fourniture et d'installation de kits importés de bâtiments modernes ouverts d'élevage de bovins pour renforcer les capacités de production des fermes d'élevage laitier. Lot unique. Les variantes ne pourront être prises en considération

BON A LANCER

	Page 7 du DAO ***(Point 9)***	9.Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, **un (01) original** et **une (01) copie**, ainsi qu'**une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF accessible,** le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 2 : Quartier GANSSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05/01 44 68 66 44 au plus tard le 14/10/ 2025 à 10 heures précises heure locale (GMT+1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. **NB: Le non respect du format PDF des fichiers (scannés) et l'inaccessibilité aux fichiers (scannés) sur la clé USB sont éliminatoires**	9.Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, **un (01) original** et **une (01) copie**, ainsi qu'**une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF accessible,** le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 2 : Quartier GANSSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05/01 44 68 66 44 au plus tard le **28/10/2025 à 10 heures précises heure locale (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés. **NB: Le non respect du format PDF des fichiers (scannés) et l'inaccessibilité aux fichiers (scannés) sur la clé USB sont éliminatoires**

BON A LANCER

BON A LANCER

	Pages 7 du DAO (Point 10)	10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 2: Quartier GANSSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05/01 44 68 66 44, le 14/10/ 2025 à 10 heures 30 précises heure locale (GMT+1).	10.Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 2 : Quartier GANSSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05/01 44 68 66 44, le **28/10/ 2025 à 10 heures 30 précises heure locale (GMT+1)**.
SOUS-SECTION B **DONNEES PARTICULIERES DE L'APPEL D'OFFRES (DPAO)**	***Pages 46 et 47 du DAO (IC 23.1)***	Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 2 Quartier GANSSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél. + 229 0197764105/ 0144686644 Attention: PRMP ATDA2 Adresse: Quartier GANSSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date :14/10/2025	Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité contractante est la suivante : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 2 Quartier GANSSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél. + 229 01 97 76 41 05/ 01 44 68 66 44 Attention: PRMP ATDA2 Adresse: Quartier GANSSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : **Date :28/10/2025**

BON A LANCER

		Heure : 10 heures 00 mn heure locale (**GMT+1**)	**Heure : 10 heures 00 mn heure locale (GMT+1)**
	Pages 47 du DAO ***(IC 26.1)***	L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante : Salle de réunion de l'ATDA2 Adresse : Quartier GANSSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél. + 229 0197764105/ 0144686644 Date : 14./10/2025 Heure : 10 heures 30 minutes heure locale (**GMT+1**)	L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante : Salle de réunion de l'ATDA2 Adresse : Quartier GANSSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél. + 229 01 97 76 41 05/ 01 44 68 66 44 **Date : 28/10./2025** **Heure : 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1)**
Section II. Formulaire de soumission	***Pages 86 du DAO*** ***(Bordereaux des Prix Unitaires)***	Lot Unique : Acquisition et mise en place des bâtiments modernes Importés d'élevage bovin pour renforcer les capacités de production de l'unité bovine de la ferme de l'Okpara et des promoteurs de l'élevage laitier.	Lot Unique : Acquisition et installation de kits importés de bâtiments modernes ouverts d'élevage de bovins pour renforcer les capacités de production des fermes d'élevage laitier.
	Pages 88 du DAO ***(Bordereau des Prix pour les fournitures à importer)***	Lot Unique : Acquisition et mise en place des bâtiments modernes Importés d'élevage bovin pour renforcer les capacités de production de l'unité bovine de la ferme de l'Okpara et des promoteurs de l'élevage laitier.	Lot Unique : Acquisition et installation de kits importés de bâtiments modernes ouverts d'élevage de bovins pour renforcer les capacités de production des fermes d'élevage laitier.
	Pages 89 du DAO ***(Bordereau des Prix des Fournitures,à déjà importées)***	Lot Unique : Acquisition et mise en place des bâtiments modernes Importés d'élevage bovin pour renforcer les capacités de production de l'unité bovine de la ferme de l'Okpara et des promoteurs de l'élevage laitier.	Lot Unique : Acquisition et installation de kits importés de bâtiments modernes ouverts d'élevage de bovins pour renforcer les capacités de production des fermes d'élevage laitier.

	Pages 91 du DAO ***(Bordereau des Prix et calendrier de réalisation des Services connexes)***	Lot Unique : Acquisition et mise en place des bâtiments modernes Importés d'élevage bovin pour renforcer les capacités de production de l'unité bovine de la ferme de l'Okpara et des promoteurs de l'élevage laitier.	Lot Unique : Acquisition et installation de kits importés de bâtiments modernes ouverts d'élevage de bovins pour renforcer les capacités de production des fermes d'élevage laitier.

Kandi, le 17/10/2025

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2KP (ATDA-AS-BN-2KP)
La PRMP

BON A LANCER

Arnaud BOCO ADIKALE
La Personne Responsable des Marchés Publics

BON A LANCER CCMP/PR

ANIP AGENCE NATIONALE D'IDENTIFICATION DES PERSONNES

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Palais de la Marina

01BP2028

La Personne Responsable des Marchés Publics

Cotonou, le ..17../..10...../2025

ADDENDUM N°02 AU DAO N°738/PR/ANIP/DG/PRMP/SP-PRMP DU 19/09/2025 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LA MISE EN PLACE D'UN NOC/SOC DU SYSTEME D'IDENTIFICATION NATIONALE AU PROFIT DE L'ANIP

1. Dans le cadre de la procédure du dossier d'appel d'offres ci-dessus référencée, les éléments suivants sont à considérer comme additif au dossier d'appel d'offres.

N°	Partie	Considérer
1	***Travaux civils sur le mur*** Dans le BPU, la liste des fournitures associés et dans toutes les autres parties du DAO	Que toutes les fenêtres doivent être **fermées par maçonnerie**, tout en préservant la baie vitrée donnant sur l'extérieur de la salle de surveillance
2	***Faux plafond et éclairage*** Dans le BPU, la liste des fournitures associés et dans toutes les autres parties du DAO	Un UGR **égal à** 19
3	***Mur d'écrans*** Dans le BPU, la liste des fournitures associés et dans toutes les autres parties du DAO	02 décodeurs et un serveur TRx pour la gestion de l'ensemble de la solution de mur d'image.
4	***Station de configuration*** Dans le BPU, la liste des fournitures associés et dans toutes les autres parties du DAO	Qu'elle est supprimée
5	***Ecrans des postes des opérateurs*** La liste des fournitures associés et dans toutes les autres parties du DAO	Un nombre de 14 écrans

2. La date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le 22/10/2025 à 10 heures précises est reportée au 29/10/2025 à 10 heures et une dernière visite de site est prévue pour le _24_ /10/2025.à 16h L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 10 heures 30 minutes.

3. Les autres dispositions du dossier d'appel d'offres demeurent inchangées.

Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Présidence de la République — Le Délégué de Contrôle

KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers

ANIP — La Personne Responsable des Marchés Publics

Aquilas FATCHINA
La Personne Responsable des Marchés Publics

Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Présidence de la République
BON A LANCER
Retiré le 17/10/2025
Nom SAHBIENI N.
Prénom Bienvenu
Signature